

Introduction : Tours et la Touraine	4
Vos documents officiels (à apporter avec vous)	5
Votre arrivée à Tours Trouver votre chemin	6
1)...depuis Paris	6
2)...de la gare de Tours aux résidences universitaires	7
3)...jusqu'au Service des Relations Internationales	9
Vos démarches consulaires	10
1) Le visa	10
2) Le visa long séjour (ou VLS)	10
3) La visite médicale	11
Vos démarches administratives	12
Vos contacts au Service des Relations Internationales	13
Vos études à l'université François-Rabelais	14
1) Le déroulement des cours	14
2) Les types d'évaluation	15
3) Les lieux d'enseignement	15
4) Le choix des cours	16
5) Les référents administratifs	17
6) L'approfondissement de vos connaissances du Français	18
a) au CUEFEE	18
b) au CRL	18
Votre vie étudiante à Tours	19
1) La semaine d'intégration des nouveaux étudiants	19
2) Les réunions de rentrée	19
3) La carte Atout'Centre	19
4) Comment faire des rencontres ?	20
a) Le parrainage	20
b) Les associations étudiantes	20
c) Association Tourangelle pour l'Accueil des Etudiants Etrangers (AEE)	20
d) Le Café des Langues	20
e) Autres suggestions	21
5) Les bibliothèques	21
a) Les bibliothèques universitaires (BU)	21
b) Les bibliothèques municipales (BM)	23
c) Les centres de documentation	23
6) Où trouver les livres dont vous avez besoin ?	23
a) Les librairies	23
b) Les livres d'occasion	24
7) Les autres services utiles pour vos cours	24
a) Imprimer	24
b) Photocopier	24
c) Relier	24
8) Les Sports et la culture	25
a) Les activités physiques et sportives	25
b) Les activités culturelles et artistiques proposées par le service culturel	25
c) Le programme culturel proposé par le Service des Relations Internationales	26
d) Le cinéma <i>Les Studio</i>	26
e) Les musées nationaux et autres monuments historiques	27
f) Les voyages	27

Votre logement	28
1) Les lieux d'hébergement	28
a) Les résidences universitaires	28
b) Les locations privées	29
c) Les agences immobilières	30
d) Hébergement temporaire	30
2) Quelques conseils indispensables	32
a) Le bail	32
b) Le dépôt de garantie	32
c) La caution solidaire	32
d) L'état des lieux	32
e) L'assurance	32
f) Les charges	32
g) Les abonnements	33
h) Le téléphone et internet	33
i) La taxe d'habitation	33
3) L'aide au logement	33
Vos assurances	34
1) L'assurance santé- sécurité sociale étudiante	34
a) L'affiliation à la sécurité sociale étudiante	34
b) Étudiants concernés par la sécurité sociale « régime étudiant »	34
c) Étudiants dispensés par la sécurité sociale « régime étudiant »	34
d) Étudiants ne pouvant pas bénéficier de la « sécurité sociale étudiante »	35
2) Assurance santé- complémentaire santé	35
3) Responsabilité civile	35
Votre argent	36
Votre compte bancaire	36
Votre santé / Le handicap	38
1) Le médecin	38
2) La pharmacie	38
3) Étudiants handicapés	39
4) Numéros et adresses utiles	40
Votre vie quotidienne	42
1) La nourriture	42
2) Les magasins spécialisés	43
3) Les moyens de communication	44
a) Téléphone portable	44
b) Internet	44
c) La Poste	45
4) Les moyens de transport	45
Le coût de la vie	47
Travailler en France	48
Les sigles	49

Avertissement

> Ce livret vient en complément des autres documents distribués : Agenda étudiant, carte des sites universitaires, information mutuelles... Pensez à consulter les panneaux d'affichage, l'ENT...

> Le Service de Relations Internationales vous adresse fréquemment des mails. Pensez à les consulter et à répondre rapidement.

> D'important travaux dans la ville en vue de l'aménagement du tramways entraînent des perturbations dans les lignes et horaires de bus. Consultez régulièrement le site www.filbleu.fr



Tours et la Touraine

Vous avez choisi Tours pour suivre vos études et vous avez fait le bon choix car la ville de Tours située à une heure de Paris en TGV, est au cœur de la région Centre, dans le département de l'Indre-et-Loire.

Elle se trouve au confluent de la Loire et du Cher et s'étend du nord de la Loire (Tours Nord, Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde) au sud du Cher (quartiers des Deux Lions, des Fontaines, du Parc de Grandmont).

Sur une ligne imaginaire, elle se trouve au milieu de la carte de France, à la limite entre Nord et Sud et bénéficie grâce à cela d'un climat assez clément. Il y fait bon en été (le temps est chaud et assez sec) et pas trop froid en hiver (quelques rares journées de neige), le printemps y est doux et l'automne agréable.

Tours est réputée pour être l'une des villes françaises où l'on parle avec le Français le plus pur et sans accent. Elle est aussi la ville principale d'une région réputée pour son patrimoine culturel, historique et gastronomique. De grands auteurs de la littérature française, des rois et d'importants personnages religieux y ont vécu ou séjourné, et chacun a décrit cette région ou y a laissé son empreinte.

Les châteaux de la Loire, les vignes, la gastronomie, Balzac, Ronsard, Rabelais, Léonard de Vinci, Saint Martin et bien d'autres seront bientôt pour vous des noms associés à des souvenirs de bons moments passés parmi nous !



Vos documents officiels

(à apporter avec vous)

Quelques petites démarches de sécurité à effectuer **avant votre départ...**

Vous aurez sûrement beaucoup de choses à penser, mais n'oubliez pas l'essentiel : vos papiers officiels ! Pour être prévoyant, pensez à photocopier tous vos papiers importants (passeport, carte d'identité, éventuellement permis de conduire,...) afin d'en avoir une copie si le besoin s'en présentait.

Vous pouvez également scanner ces mêmes documents et vous les envoyer à vous-même par courrier électronique (vous pourrez ainsi les imprimer quel que soit l'endroit où vous vous trouvez), de sorte qu'en cas de perte ou de vol vous puissiez prouver votre identité par exemple.

Etudiants originaires d'un pays situé **hors d'Europe**, vous munir des pièces suivantes :

- diplômes originaux (étudiants en mobilité individuelle)
- carnet de santé ou certificats de vaccinations
- attestation parentale de ressources de l'année 2009 et 2010
- autorisation de sorties de devises
- certificat de naissance traduit en Français
- passeport
- attestation d'assurance maladie (si vous êtes affilié dans votre pays d'origine)
- une dizaine de photographies d'identité.

Etudiants Erasmus ressortissants d'**un pays de l'Union Européenne**, vous munir des pièces suivantes :

- carte d'étudiants de votre université d'origine
- attestation de votre établissement d'origine vous autorisant à venir étudier à l'université de Tours
- preuve de votre couverture sociale (formulaire E 128, ou carte européenne d'assurance maladie)
- carte d'identité ou passeport
- une dizaine de photographies d'identité
- carnet de santé ou certificats de vaccinations

Si vous conduisez une voiture, vous devez être en mesure de présenter les documents suivants :

- permis de conduire
- carte internationale d'assurance
- titre de propriété (ou carte grise) du véhicule.





Votre arrivée à Tours

Trouver votre chemin

Vous arriverez sûrement en France par divers moyens de transport : voiture, train, avion, autocar...

Voici comment rejoindre Tours...

1)...depuis Paris

Si vous prenez l'avion, vous pourrez vous rendre à Tours depuis **Orly** ou **Roissy** en suivant les conseils donnés sur la page de notre site internet : www.univ-tours.fr/exchange, rubrique « infos pratiques » et « comment venir à Tours depuis Paris ». En effet, il existe un TGV (Train Grande Vitesse) qui passe par l'aéroport et qui va jusqu'à Tours/St Pierre des Corps.

Si vous préférez le bus pour vous rendre de l'aéroport **Roissy-Charles de Gaulle** (Paris) à la capitale (Roissybus, qui est une solution simple et pratique, surtout si vous avez de gros bagages car il y a de la place pour les ranger), celui-ci est disponible depuis les terminaux 1, 2 et 3 de Roissy-Charles de Gaulle. Le trajet dure environ 1h. Il y a un bus toutes les 15-20 minutes de 06 h à 23 h. Le tarif d'un aller est de 9,40 €. Il vous déposera à l'Opéra (à l'angle de la rue Scribe et de la rue Auber). Il vous suffit de faire le tour de la place de l'Opéra pour trouver l'entrée de la station de métro. Là, vous pourrez prendre le métro 8 direction Balard. Descendez à la station Invalides. Prenez ensuite le métro numéro 13 en direction de Châtillon Montrouge et descendez à Montparnasse-Bienvenue (où se trouve la gare). Suivez ensuite les indications «SNCF GRANDES LIGNES - DÉPART».

Depuis **Orly**, prenez le bus (Orlybus, partant toutes les 15-20 minutes entre 06 h et 23 h 20) qui vous amènera place Denfert-Rochereau en une vingtaine de minutes (le tarif d'un aller coûte 6,60 €). De là, prenez le métro numéro 4 en direction de la Porte de Clignancourt et descendez à la station Montparnasse-Bienvenue (où se trouve la gare). Suivez ensuite les indications «SNCF GRANDES LIGNES - DÉPART».

Si vous atterrissez à **Beauvais**, prenez le bus de Ryanair (Le tarif est de 15 € l'aller) qui vous conduira jusqu'à Paris-Porte Maillot. De là, prenez le métro numéro 1 direction Château de Vincennes et descendez à Champs Elysées-Clémenceau pour prendre le numéro 13 en direction de Châtillon Montrouge et descendez à Montparnasse-Bienvenue (où se trouve la gare). Suivez ensuite les indications «SNCF GRANDES LIGNES - DÉPART».

Pour prendre le train de Paris-Montparnasse jusqu'à Tours, suivez les indications sur notre site internet : www.univ-tours.fr/exchange, rubrique « infos pratiques » et « comment venir à Tours depuis Paris ». Les tarifs du TGV varient entre 30 et 60 €. Le trajet dure 55 minutes.

Attention : Certains trains ne desservent pas directement Tours, ils s'arrêtent alors à **St Pierre-des-Corps** et vous avez des navettes (petits trains) à votre disposition qui vous emmènent à Tours même, toutes les 5 à 10 minutes.

2)...de la gare de Tours aux résidences universitaires

Une fois arrivé(e) à la gare, vous pouvez marcher, prendre un taxi (ils stationnent devant la sortie de la gare) ou prendre le bus www.filbleu.fr. Un ticket coûte 1,35 € (vendu uniquement par le conducteur) pour une heure et 15 mn d'utilisation, quelle que soit la ou les lignes de bus que vous empruntez.

- Si vous arrivez avant 16 h, vous devez prendre vos clés au secrétariat de votre résidence (ou de celle qui s'en charge, voir détails ci-dessous) et venir voir Frédéric Soreau au Service des Relations Internationales qui vous accueillera avec des étudiants tuteurs chargés de vous aider.

- Si vous arrivez après 16 h, vous devez vous rendre directement à l'auberge de jeunesse ou à l'hôtel afin de passer la nuit (voir rubrique « Logement - d) hébergement temporaire »). Vous ne pourrez, en effet, pas avoir vos clés de résidence après la fermeture des bureaux fixée à 16 h. Au Service des Relations Internationales, Frédéric SOREAU vous accueille jusqu'à 17 h 30.

Les résidences universitaires

(consulter également la rubrique «Votre logement» p28)

Vous trouverez l'adresse de votre résidence universitaire sur le site du CROUS :
www.crous-orleans-tours.fr -> logement -> residences universitaires -> Tours

Vérifiez si vous devez prendre vos clés à la résidence où vous habitez ou au secrétariat d'une autre résidence (ex : Hélène Boucher, Christophe Colomb, Europa et Tonnellé vont au secrétariat du Sanitas ; Croix Montoire à St Symphorien ; et Les Garennes à Grandmont).

• Auberge de Jeunesse : 5, rue Bretonneau

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 1A (direction Europarc), 1B (direction Douets Lycée Choiseul) ou 21 (direction Pôle santé Alliance) et descendre à l'arrêt **Anatole France**. Prenez la rue des Tanneurs sur votre gauche (en vous dirigeant vers le site des Tanneurs) jusqu'à l'intersection avec la rue Bretonneau. L'entrée se trouve au 5 rue Bretonneau en face du magasin de photocopies.

• Croix Montoire : 8, place Choiseul (clés à St Symphorien)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Douets Lycée Choiseul), 2A (direction Pôle Santé Alliance) ou 2B (direction Douets Lycée Choiseul) et descendre à l'arrêt IUT, traverser le boulevard et descendre la rue du Pont Volant jusqu'à la résidence St Symphorien.

Une fois que vous avez vos clés, retournez à l'arrêt de bus et prenez le 2A ou 2B direction Pôle Santé Vinci ou St Avertin centre et descendez à l'arrêt Jean Jaurès. Changez de bus pour prendre le 1A (direction Europarc) ou 1B (direction Douets Lycée Choiseul), 7 (direction St Radegonde Ermitage), 9A (direction Pole Santé Alliance) et descendez après le pont à l'arrêt **Place Choiseul**.



• **Grandmont : Parc de Grandmont** (clés dans le bâtiment A)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 11 (direction Joué Blotterie) ou 9A (direction Chambray 2), et descendre à l'arrêt **Faculté de Grandmont**, ou le bus 2A (direction Pole Santé Vinci), 3A (direction Hôpital Trousseau), ou 6 (direction Hôpital Trousseau), et descendre à l'arrêt **Arsonval**.

• **Hélène Boucher : 9 rue Hélène Boucher** (clés au Sanitas)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Atlantes) et descendre à l'arrêt **Sanitas**. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder au bâtiment. Le secrétariat se trouve sur votre droite en entrant dans le hall. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, mais le mieux est de venir au plus tard une demi-heure avant la fermeture.

Une fois que vous avez vos clés, retournez à l'arrêt de bus **Sanitas** et prenez le bus 10, descendre à l'arrêt **Vénien** et prendre le 4A (direction St Paul) jusqu'à l'arrêt **St François**.

• **Sanitas : Boulevard de Lattre de Tassigny**

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Atlantes) et descendre à l'arrêt **Sanitas**. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder au bâtiment. Le secrétariat se trouve sur votre droite en entrant dans le hall. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, mais le mieux est de venir au plus tard une demi-heure avant la fermeture.

• **St Symphorien : 25 rue du Pont Volant**

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Douets Lycée Choiseul), 2A (direction Pôle Santé Alliance) ou 2B (direction Douets Lycée Choiseul) et descendre à l'arrêt **IUT**, traverser le boulevard et descendre la rue du Pont Volant.

• **Christophe Colomb : 21 rue Christophe Colomb** (clés au Sanitas)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Atlantes) et descendre à l'arrêt **Sanitas**. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder au bâtiment. Le secrétariat se trouve sur votre droite en entrant dans le hall. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, mais le mieux est de venir au plus tard une demi-heure avant la fermeture.

Une fois que vous avez vos clés, retournez à l'arrêt de bus et prenez le bus 10 (direction Atlantes) et descendez à l'arrêt **Vénien**. Remontez rue Christophe Colomb jusqu'au n°21.

• **Europa : 5, 7, 9, 11 allée Thierry d'Argenlieu** (clés au Sanitas)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Atlantes) et descendre à l'arrêt **Sanitas**. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder au bâtiment. Le secrétariat se trouve sur votre droite en entrant dans le hall. Il est

ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, mais le mieux est de venir au plus tard une demi-heure avant la fermeture.

La résidence se trouve derrière le bâtiment du Sanitas, il vous suffit donc de demander au secrétariat pour trouver votre chemin à pied. (téléphone secrétariat 02 47 60 17 60)

• **Les Garennes : Rue Gaspard Coriolis** (clés à Grandmont, bâtiment A)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 2A (direction pôle Santé Vinci), 3A (direction Hopital Trousseau), 6 (direction Hopital Trousseau), 9A (direction Chambray 2) ou 11 (direction Joué Blotterie) et descendre à l'arrêt **Arsonval**. Dirigez-vous ensuite vers le bâtiment A pour prendre vos clés.

(téléphone du secrétariat : 02 47 25 13 43)

• **Technopôle : 7, Allée Guy Charff**

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 1A / 1B (direction Joué Lycée Jean Monet), 6 (direction Hopital Trousseau) ou 5 (dans le sens B) et descendre à l'arrêt **Deux Lions**.

La résidence se trouve en face de la faculté de droit. (téléphone du secrétariat : 02 47 25 46 07)

• **Tonnellé : 47 boulevard Tonnellé** (clés au Sanitas)

Remonter la rue de Bordeaux (entre le McDonald's et la brioche) jusqu'à la place Jean Jaurès où se trouvent tous les arrêts de bus. Prendre le bus 10 (direction Atlantes) et descendre à l'arrêt **Sanitas**. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder au bâtiment. Le secrétariat se trouve sur votre droite en entrant dans le hall. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, mais le mieux est de venir au plus tard une demi-heure avant la fermeture.

Prendre le bus 4 à **Vénien** (sens B) et descendez à l'arrêt **Tonnellé**. (téléphone du secrétariat Sanitas : 02 47 60 17 60)

3) ...jusqu'au Service des Relations Internationales

A la sortie de la gare aller tout droit jusqu'au boulevard Heurteloup. Prendre à gauche, traverser la place Jean Jaurès (ou place du palais : grands jets d'eau), continuer sur le Boulevard Béranger jusqu'au n°116. Sur place contourner le bâtiment en pierre, le Service des Relations Internationales est hébergé, d'août 2011 à février 2012 dans les 3 bâtiments au fond de la cour.

De l'arrêt **Gare Vinci** ou **Jean Jaurès**, prendre le bus 3B (direction botanique) ou 3A (direction La Riche Soleil) et descendre à l'arrêt **Clocheville** ou **St Eloi**

Contactez **Frédéric SOREAU** : 02 47 36 67 17
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
incoming.mobility@univ-tours.fr



Vos démarches consulaires

1) Le Visa

La demande de visa français doit être effectuée à l'Ambassade de France du pays de résidence (aucune régularisation ne pourra se faire une fois que vous serez en France).

Les ressortissants des États membres de l'UE, de l'EEE ou de Suisse ne sont pas soumis au visa d'entrée et de séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Au moment du dépôt de la demande de visa dans son pays, le demandeur doit joindre une demande d'attestation OFII. Une fois qu'il aura récupéré cette attestation validée et tamponnée, il devra la renvoyer dans les trois mois suivant son arrivée en France à la délégation territoriale de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration compétente à raison de son lieu de résidence en France (les adresses des délégations territoriales figurent au dos du formulaire de demande d'attestation et en ligne sur le site de l'OFII).

L'OFII convoquera l'intéressé pour procéder aux formalités d'enregistrement. Cette formalité est obligatoire et en l'absence d'enregistrement dans le délai de trois mois suivant l'arrivée en France, le titulaire du visa sera considéré, par les autorités françaises, comme étant en situation irrégulière.

Il convient de prévoir un délai minimum (variable selon les nationalités et le motif du séjour) de trois semaines pour toute obtention d'un visa. Vous êtes étudiant et détenteur de ce nouveau visa : vous devez contacter dès votre arrivée l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) pour y passer une visite médicale et faire valider votre visa en lui donnant « valeur de titre de séjour ».

2) Le Visa Long Séjour (ou VLS)

Les étudiants non européens qui désirent rester plus de 3 mois en France doivent faire une demande de visa long séjour.

Le dossier de demande de visa long séjour comporte un formulaire de demande « d'attestation OFII ». Vous devez compléter la partie supérieure de ce formulaire et le remettre au Consulat avec l'ensemble de votre dossier « Demande de visa ».

Ce formulaire est téléchargeable à ce lien :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/LS-01d_formulaire_ofii.pdf

Lorsque le Consulat vous délivre le visa de long séjour (dispensant de la demande de titre de séjour), il vous remet en même temps le formulaire de « demande d'attestation OFII » composté et une notice d'information. Pour plus d'informations :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/france/829/venir-france/4062/entrer-france_4063/index.html

Le visa étudiant long séjour n'est pas nécessaire pour les étudiants de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européenne qui peuvent obtenir un permis de séjour sur présentation de la preuve de leur enregistrement à l'université.

Il est impossible de faire une demande de visa long séjour en France. Il s'obtient uniquement par le Consulat Général de France ou par l'Ambassade de France dans le pays d'origine.

A votre entrée en France, à la frontière, vous devrez faire tamponner votre passeport par la police.

Dans les 3 mois après votre arrivée en France, vous devrez envoyer la « demande d'attestation OFII » à la Direction Territoriale de l'OFII à Orléans (**par lettre recommandée avec accusé de réception**), et joindre les copies des pages de votre passeport sur l'état civil, tampon d'entrée et vignette de visa :

OFII
43 avenue de Paris
45000 Orléans

Le visa « validé » par l'OFII, dans les 3 mois suivant l'entrée en France, ouvre les mêmes droits que le titre de séjour qu'il remplace. Pour cette première étape, vous n'avez pas besoin de vous déplacer ni à la Préfecture ni à l'OFII.

L'OFII vous convoquera pour la « validation » de votre visa. Vous devrez vous présenter muni de :

- votre passeport
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, bail, facture eau, gaz, électricité ou de téléphone fixe à votre nom)
- une photo de face, tête nue
- un certificat médical délivré par le médecin agréé OFII (voir «La visite médicale»)
- timbres OFII (mention ANEM ou OMI) correspondant au montant de la taxe due pour la 1re délivrance d'un titre de séjour (55 €)
- justificatif de protection sociale étudiante
- enveloppe timbrée.

3) La visite médicale

Dans la mise en place du visa long séjour valant titre de séjour, les étudiants étrangers ont **obligation** de passer une visite médicale. A compter de la rentrée universitaire de septembre 2011, chaque étudiant d'échange non européen de l'université de Tours sera convoqué par l'OFII pour une visite médicale au **centre hospitalier de Tours**.

En cas d'absence à cette convocation obligatoire, et quel que soit le motif, l'étudiant se verra dans l'obligation d'accepter un rendez-vous à Orléans, les frais de déplacement étant à la charge de l'étudiant (20 à 25 € en train). En cas de problème, contacter Frédéric Soreau, incoming.mobility@univ-tours.fr

Le jour de la visite médicale, vous bénéficierez d'examens médicaux et paramédicaux obligatoires comprenant notamment une radiographie des poumons, un test poids-taille- vue...

Cette visite de prévention a notamment pour but de :

- dépister tout problème de santé et, au besoin, vous orienter vers un centre de soins pour un bilan et une prise en charge médicale
- attirer votre attention sur les facteurs de risque en matière de santé : déséquilibre alimentaire, diabète, sida...

Il est inutile de vous présenter à jeun. Munissez-vous de votre carnet de santé, si vous en avez un, de vos prescriptions médicales et de vos lunettes, si vous en portez.

Il vous sera également demandé la liste, à jour, de vos vaccinations.



Vos démarches administratives

Avant votre arrivée en France :

Suite à votre nomination par votre université, il est obligatoire de vous pré-inscrire en ligne et de renvoyer votre dossier complet, incluant la demande de logement, à Frédéric SOREAU, au Service des Relations Internationales. Vous trouverez le détail de la procédure complète ici :

www.univ-tours.fr/exchange

À votre arrivée en France :

Confirmer l'inscription

Il faut d'abord confirmer votre inscription auprès de l'université François-Rabelais de Tours en allant rencontrer Frédéric SOREAU au Service des Relations Internationales.

Lors de cette rencontre, toutes les informations utiles vous seront données, notamment les coordonnées de l'enseignant qui sera votre coordinateur pédagogique et qui vous aidera à valider votre « Learning Agreement ». Vous serez aidé(e)s pour remplir le dossier de l'inscription administrative.

L'inscription administrative

- Vous devrez payer vos droits de scolarité (ou frais d'inscription) sauf pour les étudiants qui étudient dans un programme d'échange et qui paient leurs frais dans leur établissement d'origine.
- Vous recevrez votre carte d'étudiant (carte Atout Centre), document important qui prouve votre qualité d'étudiant inscrit à l'université François-Rabelais de Tours. Cette carte vous sera demandée pour :
 - Passer vos examens
 - Obtenir un accès internet
 - Accéder aux bibliothèques, salles informatiques, restaurants universitaires...
 - Obtenir des réductions (spectacles, musées, cinémas, déplacements SNCF...)

ATTENTION, votre carte d'étudiant vous sera délivrée deux ou trois jours après votre venue au bureau des Relations Internationales, le temps que votre dossier soit enregistré.

L'inscription pédagogique

Il vous faudra contacter votre coordinateur pédagogique afin de le rencontrer rapidement et valider un programme d'études définitif.

Avec son aide, vous complèterez également un « contrat pédagogique » à ramener au bureau de scolarité afin de vous inscrire aux cours et aux examens.

Vos Contacts

au Service des Relations Internationales de l'université

Service des Relations Internationales

116 Boulevard Béranger (d'août 2011 à février 2012) puis
60 rue du Plat d'Étain
37000 Tours
Tél. : 02 47 36 67 04
Fax : 02 47 36 67 06
e-mail : internat@univ-tours.fr
site internet : www.univ-tours.fr/international/
du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

Responsable du Service : **Sylvie CROCHET**

Vos interlocuteurs privilégiés :

Frédéric SOREAU

Accueil et suivi des étudiants étrangers Erasmus et sur convention - Parrainage
02 47 36 67 17 ou incoming.mobility@univ-tours.fr

Christèle GAUDRON - Accueil

02 47 36 67 04 ou internat@univ-tours.fr

Catherine CHEVRIER - Programme culturel

02 47 36 66 65 ou catherine.chevrier@univ-tours.fr



Vos études à l'université

François-Rabelais de Tours

L'université en France, aussi communément appelée la fac (diminutif de « faculté »), fonctionne selon un système qui respecte les nouvelles normes européennes de l'éducation supérieure. Elle obéit à des directives nationales et offre un cursus uniformisé, avec un système de points à obtenir (les crédits ECTS-European Credit Transfer System) pour chaque diplôme délivré.

Le cursus est celui que l'on appelle LMD : Licence (en trois ans), Master (en deux ans) et Doctorat (trois ou quatre ans).

Systeme ECTS

Ce système est basé sur un nombre de crédits assigné à chaque cours pour une année universitaire. La charge de travail pour une année universitaire complète exige 60 ECTS, un semestre exige 30 ECTS. Il faut 180 ECTS pour obtenir la licence. Le système ECTS est utilisé par les étudiants européens : par exemple, un étudiant qui a validé deux semestres recevra 60 ECTS. Cela signifie que cet étudiant peut entrer en seconde année de Licence en France puisque ses ECTS prouvent qu'il a validé la première année dans son pays.

1) Le déroulement des cours

Il existe des différences selon les filières, les départements et les matières enseignées, mais des constantes se retrouvent dans chaque formation.

Les cours sont dispensés par des professeurs des universités, des maîtres de conférence, des professeurs agrégés, des moniteurs, des ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche) ou des chargés de cours.

Il existe des **cours magistraux** (CM) qui durent en moyenne deux heures, mais peuvent s'étendre jusqu'à quatre, et sont complétés par des séances de **travaux dirigés** (TD). Les premiers ont lieu dans des amphithéâtres car ils accueillent un grand nombre d'étudiants, tandis que les seconds sont donnés dans des salles de cours pour une quarantaine d'étudiants maximum. Pendant les CM, le professeur parle en continu devant les étudiants.

Au contraire, les TD sont l'occasion pour les étudiants de poser des questions et de se faire interroger, de participer au débat, de faire des exercices et des présentations orales. La plupart du temps, des exposés sont demandés aux étudiants afin de les évaluer sur leur travail de recherche personnelle, de travail en groupe et de présentation à l'oral.

Dans certaines sections, il existe aussi des séances de **travaux pratiques** (TP) effectuées dans les laboratoires (laboratoires de recherche, laboratoires de langues, laboratoires informatiques) en petits groupes.

Réception des étudiants par les enseignants

Les « heures de bureau » n'existent pas vraiment en France comme cela peut être obligatoire dans d'autres pays. La principale raison est que les enseignants des universités françaises n'ont pas leur propre bureau dans l'université (au mieux, ils peuvent recevoir les étudiants dans un bureau partagé avec d'autres collègues). Aussi, vous pouvez rencontrer des difficultés pour entrer en contact avec quelques uns d'entre eux. Néanmoins, les enseignants sont généralement ravis de répondre à vos questions et discuter de vos problèmes avant ou immédiatement après le cours. Des rendez-vous individuels peuvent aussi être organisés. Contacter les enseignants dépend en grande partie de l'initiative individuelle de l'étudiant. N'hésitez pas à leur adresser un mail si vous avez besoin.

2) Les types d'évaluation

L'année universitaire se déroule du mois de septembre au mois de mai-juin et est divisée en deux semestres d'à peu près 12 semaines. 1^{er} semestre de début septembre à mi-janvier (2 semaines de vacances fin décembre). 2^{ème} semestre de mi-janvier à fin mai (1 semaine de vacances en février et 2 semaines en avril). Chaque semestre compte de façon égale pour l'obtention de son année universitaire et de ses crédits ECTS.

Les évaluations se déroulent de la façon suivante :

> par **contrôle continu** (CC) tout au long du semestre : des points peuvent être donnés pour la présence au cours, la participation, les interrogations écrites et la plupart du temps les exposés présentés à l'oral devant le groupe de TD et/ou rendus par écrit au professeur.

> par **contrôle terminal** (CT), aussi appelé « partiel ». Comme son nom l'indique c'est un examen qui a lieu à la fin du semestre (soit en décembre et janvier, soit en mai et juin).

Pour valider son année, un étudiant doit réussir ses deux semestres. Mais en cas d'échec il existe ce qui s'appelle une « deuxième session ».

Cette deuxième session ou **session de rattrapage** permet aux étudiants de repasser leurs examens ratés au début du mois de janvier et fin mai/début juin.

Elle est composée soit d'écrits, soit d'oraux, selon les matières.

3) Les lieux d'enseignement

Les départements qui délivrent les diverses formations de l'université sont répartis sur les différents sites de la ville :

Le site des Tanneurs

Il est situé au 3 rue des Tanneurs et abrite les UFR (Unités de Formation et de Recherche) ou facultés de Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines. S'y trouvent également les bureaux de la présidence de l'université et les services généraux.

Il existe une annexe des Tanneurs sur les sites de **Fromont** et de **Béranger** (8 bis rue Fromont et 163 rue Victor Hugo) où se trouvent respectivement des salles de cours et des amphithéâtres.

Antenne de Blois : à 50 kms de Tours, sont implantés un IUT, le département informatique de l'UFR de Sciences et une annexe de l'UFR de Droit.

Le site du Centre Universitaire d'Études du Français pour Étudiants Étrangers (CUEFEE)

Les locaux du CUEFEE se trouvent également sur le site Fromont au 8 bis rue Fromont ; c'est ici que la plupart d'entre vous suivra des cours de français et de civilisation française.

Le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR)

Au 59 rue Néricault Destouches. C'est là que les étudiants d'histoire et de langues et littérature spécialisés dans la période Renaissance suivent leurs cours et consultent les nombreux ouvrages de la bibliothèque.

Le site Tonnellé

Site de l'UFR de Médecine, 10 boulevard Tonnellé.



Le site des Deux Lions / Portalis

Sur ce site se trouvent les UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales et Management ainsi que l'École Polytechnique Universitaire d'ingénieurs (EPU/Polytech).

Le site Grandmont

Sur ce campus, sont répartis la Maison de l'étudiant, l'UFR de Sciences et Techniques, l'UFR de Sciences Pharmaceutiques, le Département de Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Tours et le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Les Ursulines

L'UFR de Musique et Musicologie se situe au 5 rue François Clouet.

Le site Jean Luthier

C'est le site de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Tours, 29 rue du Pont Volant.

4) Le choix des cours

Le meilleur moyen de ne pas se tromper dans le choix de ses cours est d'aller voir au préalable les enseignements dispensés par l'université François-Rabelais sur le site internet :

- www.univ-tours.fr

-> Formation -> nos formations

- Dans le cadre « Découvrez nos formations » cliquez sur « laissez-vous guider »

- Cliquez sur la lettre correspondant à votre niveau d'études selon les domaines que vous voulez consulter (L, M ou D pour Licence, Master ou Doctorat).

Ex. L sous le domaine Lettres et linguistique

- Choisissez dans la liste ce qui vous intéresse.

Ex. Licence Lettres

- Plusieurs onglets sont alors à votre disposition ainsi qu'une description de la formation en général, il vous suffit de choisir l'onglet « contenu » pour obtenir les titres des UE (Unités d'Enseignement) qui composent la formation.

- Cliquez sur le titre de l'UE qui vous intéresse.

Ex. UE11 Histoire et pratique de la langue

- Cliquez enfin sur le titre du cours que vous recherchez.

Ex. Histoire de la langue

Vous obtenez ainsi une description du cours qui est proposé.

N.B. : Tous les cours de tous les départements ne sont pas forcément détaillés, mais vous pouvez contacter directement les secrétariats concernés afin de leur demander des renseignements ou la maquette de la discipline qui vous intéresse (chaque département en édite une, chaque année).

Il vous est aussi possible de télécharger les fiches descriptives au format pdf qui sont disponibles sur le site de l'université.

Sur internet, www.univ-tours.fr -> *international* -> *Programs for international Students* -> *Most popular courses for exchange students* sont répertoriés certains cours très prisés par les étudiants internationaux.

Bien sur, les étudiants internationaux doivent avoir bâti l'architecture générale de leur programme pédagogique avec leur enseignant référent avant leur arrivée à Tours. Ils peuvent composer leur programme en mélangeant les cours des différents facultés. A leur arrivée, ils affinent leurs choix initiaux selon les impératifs et aléas du semestre concerné, en accord avec leur enseignant référent dans leur université d'origine et leur référent à Tours.

5) Les référents administratifs

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des référents administratifs qui peuvent vous aider. Il y en a un par UFR.

Etudiants Etrangers d'Echanges

Liste des référents administratifs

(accueil personnalisé, relevés de notes, lien avec le SRI)

UFR	NOM	Prénom	Tél.	Mail	Bureau	Permanence
Arts et Sciences Humaines	PIPELIER	Françoise	02 47 36 65 35	francoise.pipelier@univ-tours.fr	117, 1er étage, site Tanneurs	
CESR	MOINDROT	Dominique	02 47 36 77 79	dominique.moindrot@univ-tours.fr	CESR, Bât. N, 1er étage	tous les jours de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Droit, Economie & Sciences Sociales	THIBAUT	Emmanuel	02 47 36 11 02	emmanuel.thibault@univ-tours.fr	Bât. B, 2ème étage, Bureau 225, site Portalis	
Lettres et Langues	MASCHER	Annie	02 47 36 68 35	annie.mascher@univ-tours.fr	138, 1er étage, site Tanneurs	Mardi-Mercredi-Vendredi
Médecine	GODEAU	Florence	02 47 36 62 04	florence.godeau@univ-tours.fr	Faculté de Médecine	
Sciences & Techniques	DELARUE	Virginie	02 47 36 70 32	virginie.delarue@univ-tours.fr	Parc de Grandmont, Bât. D, bureau D2	
	BENOIST	Linda	02 47 36 70 54	linda.benoist@univ-tours.fr		
Sciences Pharmaceutiques	GAREL	Lucie	02 47 36 71 49	lucie.garel@univ-tours.fr	Parc de Grandmont, Bât. Y, bureau B120	
EPU	BOYER	Cécile	02 47 36 14 14	cecile.boyer@univ-tours.fr	Bât. E, 1er étage, Bureau 104, site Portalis	
IUT Tours provisoire	MARTINHO	Nathalie	02 47 36 75 03	nathalie.martinho@univ-tours.fr	Accueil, Site IUT Tours, Pont volant	
IUT Blois	NOBLECOURT	Marie-Georges	02 54 55 21 18	marie-georges.noblecourt@univ-tours.fr	15 rue de la chocolaterie IUT Blois	



6) L'approfondissement de vos connaissances du français

a) Au CUEFEE (Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour Étudiants Étrangers).

En allant dans les cours que vous aurez choisis, vous apprendrez vite à faire la différence entre les cours **de** français que vous avez suivis auparavant et les cours **en** français. Aussi, si vous voulez approfondir votre maîtrise de la langue française afin de mieux vous exprimer ou de mieux comprendre, vous avez à disposition le CUEFEE. Il vous propose des cours de langue, de grammaire, de culture françaises qui vous aideront à en savoir plus sur la langue que vous allez parler tous les jours, mais aussi sur le pays et la région dans lesquels vous vivrez. Les étudiants d'échange s'inscrivent par semestre. Il y a 6 heures de cours par semaine (soit 4 cours d'1h30). Les frais s'élèvent à 50 € par semestre (gratuité pour certains échanges).

On ne vous délivrera pas de diplôme pour avoir suivi ces enseignements, mais vous pourrez obtenir des crédits ECTS (au nombre de 3 par module) qui compteront dans vos moyennes semestrielle ou/et annuelle.

Une brochure de présentation est aussi disponible via le site de l'université :

www.univ-tours.fr/cuefee

b) Au CRL (Centre de Ressources en Langues)

Structure innovante dans l'apprentissage des langues, le CRL permet à chaque étudiant d'étudier à son rythme et à son niveau grâce à des supports multi-média.

L'enseignement établit une analyse des besoins de l'étudiant au cours d'un entretien individuel. Il définit un programme qui permettra à chacun des étudiants de progresser à son rythme, en tenant compte de son niveau de départ. L'étudiant devient alors maître de son propre apprentissage et travaille en autonomie guidée.

La pratique de l'oral intensif en petits groupes lui permet de perdre toute inhibition et de participer régulièrement à des débats lancés par les enseignants ou des lecteurs natifs, au cours de séances de conversation.

De structure similaire et dotés d'**une base de données unique** regroupant tous les documents pédagogiques, les CRL sont composés de cinq espaces de travail (audio, vidéo/TV, lecture, informatique, conversation) dans lesquels les étudiants choisissent les ressources sur lesquelles ils vont travailler en autonomie.

Il existe actuellement 4 CRL répartis sur les sites suivants :

Site Béranger, UFR Arts et Sciences Humaines, entrée au 163 rue Victor Hugo 1^{er} étage

Site Béranger, UFR Lettres et Langues, entrée au 163 rue Victor Hugo 2^{ème} étage

Site Grandmont, UFR Sciences et Techniques, Bâtiment L 1^{er} étage, salle 1180

Site des Deux Lions, UFR Droit, Economie et Sciences Sociales bâtiment A, 2^{ème} étage,

CRL 1 salle A210 pour L1 et L2

CRL 2 salle A200 pour L3 et M



Votre vie étudiante à Tours

1) La semaine d'intégration des nouveaux étudiants

Une semaine d'intégration des nouveaux étudiants est prévue afin de leur présenter l'université et son fonctionnement. Elle aura lieu les 1 et 2 septembre 2011 pour l'UFR de Sciences et la semaine du 5 au 9 septembre 2011 pour les autres filières. De nombreuses composantes de l'université y tiennent des stands afin d'informer sur leurs services :

- le SUAPS, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- le SUIO, Service Universitaire d'Information et d'Orientation
- la médecine préventive
- la mission handicap
- le service culturel
- les bibliothèques
- les associations étudiantes

Le service de bus Fil Bleu sera présent également.

Vous bénéficierez aussi d'une formation à l'ENT (l'Environnement Numérique de Travail) pendant cette semaine afin de vous familiariser avec cet outil indispensable à votre scolarité

www.univ-tours.fr -> Formations -> services numériques -> Environnement Numérique de Travail.

De plus, la Ville de Tours vous accueillera à l'occasion d'un pot de bienvenue à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville début septembre et début janvier.

2) Les réunions de rentrée

Après votre inscription, une étape indispensable est la réunion de pré-rentrée ou de rentrée.

C'est là que vous serez présentés le département (ou les départements), les cours et certains des professeurs.

On vous distribuera des maquettes avec une description des cours si vous ne les avez pas déjà.

3) La carte Atout'Centre

C'est la carte d'étudiant qui vous sera fournie. Cette carte est strictement personnelle.

Elle comporte votre photo, vos nom, prénom et discipline ainsi que votre année d'étude.

C'est une carte multi-usages qui vous permet d'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires, de manger dans les RU (restaurants universitaires) grâce au système de recharge Monéo par carte bancaire, d'imprimer des documents depuis les postes des salles informatiques de l'université, de vous servir des photocopieurs, et aussi des salles de laverie des résidences universitaires.

Des bornes de rechargement de ces cartes sont disponibles sur tous les sites de l'université, ainsi que dans les restaurants universitaires et les cafétérias. Elles vous permettent de remettre de l'argent sur votre carte à l'aide de votre carte bancaire, s'il s'agit d'une carte à puce. Dans le cas contraire, vous pouvez obtenir des recharges monéo en échanges d'espèces à l'accueil de votre résidence universitaire.

Il est donc important que vous en preniez soin. En cas de perte, de vol ou de dysfonctionnement, vous pouvez obtenir une nouvelle carte auprès de votre service de scolarité. La réédition sera payante.



4) Comment faire des rencontres ?

a) Le parrainage

Le Service des Relations Internationales organise également le **parrainage**. C'est une mise en relation entre un étudiant français inscrit à l'université François-Rabelais et un étudiant étranger venu faire ses études dans notre université pour un semestre ou une année universitaire. Cela permet un échange de petits « coups de main » au début (le français aidant pour l'arrivée, la fac, l'organisation, la découverte de la ville...) et surtout d'apprendre à connaître des gens d'horizons différents. Vous pouvez choisir de parler la langue que vous voulez et vous pouvez apprendre plein de choses sur les habitudes de chacun, les différences culturelles, et c'est vraiment une expérience très enrichissante.

De plus, chacun peut aussi présenter l'autre à son cercle d'amis et ainsi des amitiés nouvelles peuvent se créer.

Contact : Frédéric Soreau au Service des Relations Internationales

incoming.mobility@univ-tours.fr

Le Service des Relations Internationales (SRI) organise en début de chaque semestre un pot d'accueil afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux étudiants d'échange. C'est aussi l'occasion de vous présenter le programme **semestriel** des activités culturelles (voir rubrique 8 b) auxquelles vous pourrez participer. Vous pourrez visiter la région, en apprendre un peu plus sur son histoire, son patrimoine, ses traditions... tout en passant un agréable moment avec d'autres étudiants d'échange comme vous, toutes nationalités confondues, et parfois même avec votre binôme (parrain ou marraine). Pensez à surveiller votre adresse mail car nous vous enverrons l'invitation pour le pot d'accueil par courrier électronique.

b) Les associations étudiantes

Vous trouverez la liste des associations étudiantes sur notre site partie *vie étudiante* rubrique *vie associative*.

c) L'Association Tourangelle pour l'Accueil aux Etudiants Etrangers (AEE)

Cette association vous propose de rencontrer des familles de Tours et des environs. Elle vous mettra en contact avec des familles pour que vous appreniez à connaître la vie et la culture française, autre que la vie étudiante. Cela vous permettra également de parler français à l'occasion d'un repas, d'une promenade, d'un pique-nique, d'une visite culturelle, d'un goûter...

Une réception est organisée au début de chaque semestre (vous recevrez un courriel).

Pour les contacter : AEE (Accueil aux Étudiants Étrangers), 1 place du 14 juillet 37000 Tours, dans les locaux de l'Institut de Touraine, les mardis et vendredis de 15 h à 17 h, Tél. 02 47 05 48 93, www.accueil-etudiants.com

d) Le Café des langues

Si vous souhaitez rencontrer des étudiants de toutes nationalités et parlez d'autres langues, vous pouvez vous rendre au **Café des Langues** le lundi à partir de 20 h 30 au Café « Le Palais » 1^{er} étage, 15 place Jean Jaurès à Tours.

e) Autres suggestions

Les cours que vous suivrez sont aussi un bon moyen pour apprendre à connaître des étudiants, français ou étrangers. En effet, vous avez choisi ces cours car les matières enseignées vous intéressent. Cela vous fait d'ores et déjà un point commun, un intérêt que vous partagez.

Alors, quand vous vous retrouvez en petits groupes, en TD par exemple, profitez-en pour engager la conversation, présentez-vous, ne restez pas seul(e) car souvent les étudiants français ne feront pas forcément le premier pas puisqu'ils se connaissent déjà. Le sport, la musique, les activités culturelles sont autant de lieux d'échanges.

5) Les Bibliothèques

a) Les bibliothèques universitaires (BU)

Il existe plusieurs bibliothèques universitaires selon les différents sites et les facultés. Les étudiants de l'université de Tours y ont librement accès et les emprunts sont gratuits à l'exception du service de prêt entre bibliothèques (pour lequel vous devez vous acquitter des frais de port).

Votre carte d'étudiant Atout'Centre vous permet d'emprunter les ouvrages que vous désirez grâce à la puce électronique qu'elle contient. Vous pouvez accéder à votre compte lecteur depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet grâce à vos identifiants. Cela vous permet de gérer vos emprunts, de consulter le catalogue en ligne, de réserver ou de prolonger l'emprunt d'un ou plusieurs ouvrages. Vous trouverez les horaires d'ouverture de chaque bibliothèque sur le site internet :

www.scd.univ-tours.fr

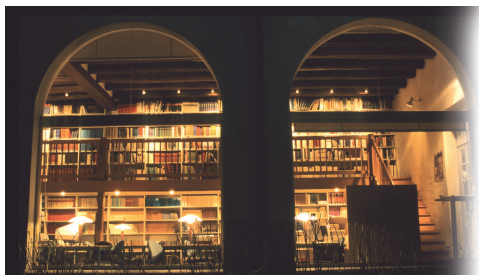
- **BU de Lettres et Langues, Arts et Sciences Humaines** : elle se trouve sur le site des Tanneurs (5, rue des Tanneurs) et comprend les domaines des arts, histoire, langues et littératures, philosophie, psychologie, religion, et sciences sociales. Au quatrième étage se trouve également la bibliothèque spécialisée (BS) d'histoire, histoire de l'art, et archéologie.

- **BU de Droit, Sciences économiques et Géographie** : située au 50 avenue Jean Portalis, sur le site des Deux Lions. On y trouve des ouvrages sur le droit, l'histoire, l'économie, les sciences politiques, la géographie, les sciences sociales, la gestion et l'urbanisme.

- **Bibliothèque de recherche de l'UFR de Droit** : sur le campus des Deux Lions, au 50 avenue Jean Portalis, elle n'est ouverte qu'aux étudiants de Master 2, aux doctorants et aux enseignants. Domaines de spécialisation : droit public, droit privé et droit communautaire.

- **BU de Médecine** : sur le site de l'hôpital Bretonneau au 10 boulevard Tonnellé, on y trouve des ouvrages de sciences fondamentales, sciences cliniques et sciences humaines.

- **BU de Sciences et Pharmacie** : sur le campus de Grandmont, parc de Grandmont, elle est spécialisée dans des domaines tels que les sciences et techniques, les sciences de l'ingénieur, l'informatique et les sciences pharmaceutiques.



- **Bibliothèque du département de philosophie** : elle se trouve à Tours, au 3, rue François Clouet et abrite des ouvrages de philosophie.

- **Bibliothèque de Blois** : située au 6 place Jean Jaurès à Blois, elle couvre les disciplines suivantes : informatique et télécommunications, sciences de l'ingénieur, paysage, sciences juridiques et sciences sociales.

- **Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR)** : elle est située dans les locaux du CESR, au 59, rue Néricault Destouches.

- **BMT** : la Bibliothèque Musicale de Touraine se trouve sur le site du département de musique et musicologie, au 2 ter rue des Ursulines. Vous avez la possibilité d'écouter sur place et de consulter des ouvrages de musicologie, théorie musicale, musique, historiographie, instruments de musique, musique instrumentale, histoire et critique, ethnologie, jazz, solfège, étude et enseignement, et musique imprimée.

- **Bibliothèque de l'IEHCA (Institut Européen d'Histoire et Cultures de l'Alimentation)** : située au 16 rue Briçonnet, elle donne accès à des domaines d'étude tels que l'alimentation, les habitudes alimentaires, les boissons, la gastronomie et les comportements alimentaires.

- **Centre de documentation de la Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires »** : sur le campus des Deux Lions, au 33, allée Ferdinand de Lesseps. L'accès est réservé aux enseignants, chercheurs, étudiants en doctorat en Sciences de l'Homme et de la Société et Master 2 (sous conditions). Les disciplines concernées sont l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement et l'architecture.

- **Centre de documentation de l'École d'ingénieurs Polytechnique de l'université de Tours** : sur le site des Deux Lions au 64, avenue Jean Portalis. Vous y trouverez des ouvrages d'informatique, mathématiques, mécanique, électronique, ingénierie, robotique et gestion.

- **Centre de documentation de l'École d'ingénieurs Polytechnique de l'université de Tours, Département Aménagement**, sur le site des Deux Lions au 35 allée Ferdinand de Lesseps. Vous y trouverez des ouvrages sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement et l'architecture.

- **Bibliothèque du laboratoire de mathématiques et physique théorique** : située au Parc de Grandmont, l'accès en est réservé aux enseignants, chercheurs, étudiants de M2 de Mathématiques et Physique et lecteurs autorisés. Les sujets documentés sont les mathématiques et la physique.

- **Bibliothèque de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie)** : sur le site de l'IUT au 29, rue du Pont Volant. Les disciplines concernées sont : l'informatique, les sciences de l'information, la psychologie, la sociologie, l'économie, le droit, la biologie, l'électronique, l'alimentation, la gestion et le sport.

b) Les bibliothèques municipales (ou BM)

Les BM se trouvent réparties dans plusieurs quartiers de la ville et leur accès est libre. L'inscription est gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans, et coûte 10 € pour les plus de 25 ans. Pour consulter ou emprunter des ouvrages, vous devez simplement demander une carte de lecteur auprès d'un des guichets.

Les différentes bibliothèques se décomposent ainsi :

- la bibliothèque centrale : 2 bis avenue André Malraux (Anatole France)
- la médiathèque François Mitterrand : 2 esplanade François Mitterrand, Tours Nord (Beffroi)
- la bibliothèque des Fontaines : Espace Jacques Villeret, 11, rue de Saussure (Fontaines)
- la bibliothèque des Rives du Cher : 2 bis boulevard Winston Churchill (Rives du Cher)
- la bibliothèque Paul Carlat : centre de vie du Sanitas, 10 place Neuve (Sanitas)
- la bibliothèque de la Rotonde : mail du Petit Prince (Rotonde)
- la bibliothèque de la Bergeonnerie : allée Aimé de la Rochefoucault (Bergeonnerie)

c) Les centres de documentation

En plus des bibliothèques, il existe des centres de documentation privés qui sont également ouverts au public et que vous pouvez utiliser.

Chacun possède ses horaires et règlements propres mais nous vous proposons ici deux de ces établissements.

- **La bibliothèque des cinémas Studio** (7 rue des Ursulines) : elle possède la plus belle collection d'ouvrages dédiés au cinéma de toute la région et les met à disposition du public. Vous pouvez consulter sur place les périodiques, photos, dossiers de presse thématiques et autres ressources, et emprunter les livres pour 15 jours.

- **La bibliothèque du muséum d'histoire naturelle** (3 rue du Président Merville) : vous y trouverez des ouvrages sur les sciences de la vie, la géologie, etc...

6) Où trouver les livres dont vous avez besoin ?

Tout d'abord, dans les bibliothèques de l'université ainsi que dans les centres de documentation que nous venons de vous présenter.

Mais si vous souhaitez acheter des livres, voici les principaux endroits où vous pourrez trouver ce dont vous avez besoin.

a) Les librairies

Il existe des librairies généralistes dans les principales rues commerçantes de Tours, telles que la FNAC dans la galerie de la rue Nationale, « la maison de la presse » rue de Bordeaux, ou encore « la boîte à livres » rue Nationale également.

Vous pouvez aussi avoir envie ou besoin de livres en langues étrangères, vous les trouverez dans ce cas au numéro 2 de la rue du Commerce, à « la boîte à livres de l'étranger ».

Pour les livres plus spécifiques (philosophie, médecine, droit, commerce,...) vous pouvez aller à la fnac, à la librairie « Le Livre » situé place du grand marché, à côté de la statue du monstre ou à la librairie « Unithèque » située au 71 rue du Commerce, à l'angle avec la rue Paul-Louis Courier.



b) Les livres d'occasion

Vous pouvez trouver des livres d'occasion, dont le prix de revient est tout naturellement moins cher que les neufs, chez les bouquinistes :

- « Le Bouquiniste », 20 rue Gambetta (livres divers, manuels de cours, livres de poche, « Que-sais-je ? »)
- « J'ai les bulles », 82 rue du Commerce (plutôt spécialisé dans les bandes dessinées, les loisirs,...)
- « La librairie Theureau », 55 rue de la Scellerie (spécialiste des livres anciens, gravures, ...)
- « L'oiseau Lire », au 88bis rue des halles (livres divers neufs à petits prix ou d'occasion)
- « Lire au jardin », 5 rue constantine

Une bonne solution peut aussi être à l'université. En passant dans les couloirs, vous verrez sûrement des panneaux d'affichages remplis d'annonces diverses. Parmi elles, se trouvent toujours des listes de livres d'occasion que les étudiants cherchent à revendre car ils n'en ont plus l'utilité. Les prix des ouvrages sont souvent très avantageux, et les coordonnées du vendeur sont indiquées sur l'annonce.

Enfin, il existe des sites internet qui vous permettent d'acheter neufs ou d'occasion les livres que vous n'arrivez pas à trouver autrement.

7) Autres services utiles pour vos cours

Vous aurez peut-être besoin d'imprimer des documents, de faire des photocopies, ou encore de faire relier des pages que vous aurez préparées. Voici où vous pourrez effectuer ces travaux d'imprimerie.

a) Imprimer

Comme il est expliqué dans la rubrique « Vie quotidienne » (3 Moyens de communication ; b-Internet) vous pouvez imprimer depuis un poste de la fac (salles informatiques) sur les photocopieuses-imprimantes avec votre carte d'étudiant Atout'Centre (à condition qu'elle soit rechargée bien sûr ; les bornes de rechargement se trouvent sur tous les campus de la fac et dans les restaurants universitaires.).

b) Photocopier

De la même façon, vous pouvez utiliser les machines se trouvant dans tous les couloirs de la fac pour effectuer vos photocopies noir-et-blanc.

c) Relier

Pour ce qui est de la reliure, des photocopies et des impressions (à la fois couleur et noir-et-blanc), vous pouvez le faire chez des spécialistes situés notamment à côté des Tanneurs : Copifac et Corep, tous deux rue des Tanneurs, qui pratiquent des prix tout à fait raisonnables pour ce type de services, mais il en existe d'autres à travers toute la ville.



8) Le Sport et la Culture

a) Les activités physiques et sportives

Grâce au SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) vous pouvez pratiquer des activités sportives diverses et variées aux premier et deuxième semestres. Il vous suffit pour cela de vous inscrire sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail, votre portail électronique étudiant) aux cours et activités qui vous intéressent.

Veillez consulter le site internet du SUAPS : <http://suaps.univ-tours.fr>

Attention, essayez de faire cela le plus tôt possible car il y a souvent beaucoup de monde pour peu de places. Si l'on vous place sur une liste d'attente, n'hésitez pas à consulter votre ENT régulièrement car l'avancement de votre inscription y sera mise à jour.

Les cours de sport vous donnent la possibilité de valider un certain nombre de crédits ECTS (appelés alors « sport bonifiant ») sous condition d'assiduité au cours choisi et/ou de validation d'un certain niveau de pratique, mais vous pouvez aussi bien sûr pratiquer une activité par pur loisir.

Le pack sport.



Ce pack est destiné à tous les étudiants. Vous pouvez le demander au moment de l'inscription à l'université ou dans les scolarités ou au SUAPS au 14, avenue Monge au prix de 20 €. Il vous permet de pratiquer une ou deux activités physiques et sportives, et il vous donne droit à de nombreux avantages.

Grâce à lui vous pouvez participer aux stages sportifs, aux animations (nuit du badminton, fac'à vélo, week-ends à thèmes), aux challenges sportifs et compétitions en général, et vous avez droit à des réductions chez divers partenaires sportifs en dehors de l'université.

Vous bénéficiez ainsi de tarifs réduits dans de très nombreux clubs sportifs, les salles de fitness/musculation,... Alors pensez à vous inscrire dès début septembre pour le premier semestre et dès début janvier pour le second !

b) Les activités culturelles et artistiques proposées par le service culturel

Les pratiques artistiques encadrées peuvent être évalués et crédités à l'université de Tours, au semestre ou à l'année.

Chaque année, des ateliers de chant, de théâtre, d'écriture sont proposés. Les étudiants de bon niveau peuvent également rejoindre l'EVUT (Ensemble Vocal Universitaire de Tours) sous réserve de réussir l'audition:

<http://evut37.blogspot.com/>

Contact : magnanh@gmail.com

Ces propositions sont ouvertes en UE Libres et gérées par le service culturel.

Dans le cadre d'une convention, l'École des Beaux-Arts, site de Tours, peut également accueillir quelques étudiants internationaux pour des pratiques artistiques que l'université ne dispense pas. Renseignements auprès du Service Culturel.

L'OUT (Orchestre Universitaire de Tours) est une association étudiante qui accueille les musiciens de tous niveaux mais sans évaluation possible. <http://orchestre.univ.tours.free.fr/>



Le Passeport Culturel Etudiant



C'est un petit livret, de la taille d'un passeport, qui, une fois acheté, va vous faciliter les sorties ! Il contient des entrées gratuites pour des événements théâtraux, de la danse, de la musique... ainsi que de nombreuses réductions sur des expositions, des entrées au cinéma, au(x) théâtre(s), dans des festivals, sur Tours et ses environs, ainsi que Blois.

Il vous est proposé au moment de votre inscription à l'université, mais vous pouvez aussi vous le procurer aux Tanneurs au bureau du service culturel (TA 109 bis).

Il vous faudra penser à apporter 7€ et une photo d'identité (indispensable car le PCE est nominatif, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas le prêter).

c) Le programme culturel proposé par le Service des Relations Internationales

Le SRI de l'université organise un programme de sorties culturelles pour les étudiants d'échanges. Ce programme a pour but de vous faire découvrir le patrimoine, l'histoire, la gastronomie, l'architecture, bref la richesse de la Touraine grâce à des après-midi, journées, ou week-ends d'excursions dans Tours et sa région, ou plus loin (Paris, Le Mont-Saint-Michel...).

Nous vous proposons ces activités à des prix modiques afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer et, de ce fait, de profiter pleinement de son séjour parmi nous.

Vous pouvez avoir un aperçu de nos sorties sur le site de l'université :

www.univ-tours.fr -> International -> Venir étudier à l'université -> programme culturel

d) Le cinéma Les Studio

Ce cinéma indépendant vous propose de vous abonner pour l'année (11,50 à 17,50 €) afin de bénéficier du tarif très avantageux de ses séances de projection : cela vous reviendra à 4,60 € la place, 3,80 € pour les étudiants de moins de 26 ans.

Il y a plein d'avantages à vous abonner, au-delà du simple prix de la séance :

- vous voyez les films en version originale sous-titrée en français, ce qui est un bon exercice pour votre pratique de la langue
- vous avez la possibilité de profiter de la cafétéria qui vous propose chaque jour une sélection de produits faits maison par les membres de l'association.
- vous recevez chaque mois gratuitement la revue « Les Carnets des Studio », qui contient des résumés des films du mois, le calendrier des projections hebdomadaires, des articles sur l'actualité cinématographique, sur l'actualité des Studio, les réalisateurs qui sont venus, les festivals ou autres événements, et les interviews.

e) Les musées nationaux et autres monuments historiques

Lorsque vous visitez un endroit, pensez à préciser que vous êtes étudiant. En montrant votre carte d'étudiant vous aurez généralement droit à un tarif réduit (voire gratuit la plupart du temps si vous êtes étudiant en histoire de l'art).

De plus, si vous avez moins de 25 ans et êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne vous bénéficiez de la gratuité dans les musées nationaux (il vous suffit de vérifier si le musée est national ou non).

Bien sûr, vous venez à Tours pour vos études. Mais une fois en France, vous pouvez aussi profiter des fins de semaines, des ponts ou des jours fériés (1^{er} novembre, 11 novembre, 1^{er} mai, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte) et bien sûr des vacances (deux semaines pour Noël-Nouvel An, une semaine en février, deux pour Pâques) pour partir explorer la région par vous-même, ou un peu plus loin !

Tours est une ville très bien desservie où il est facile de se déplacer.

f) Les voyages

Si vous partez découvrir la France pendant les vacances universitaires, vous aurez toujours plusieurs possibilités pour vous loger.

En voici quelques unes :

- Le camping : assurez-vous avant de partir qu'il y a bien des emplacements disponibles !

Pour cela, appelez l'office de tourisme ou le(s) camping(s) de la ville que vous avez choisie et faites une réservation.

- Les auberges de jeunesse : de même, il vous faudra réserver votre lit et le meilleur moyen est de téléphoner à l'auberge de jeunesse (AJ) ou de réserver en ligne (www.fuaj.org). De plus, le site ou la personne que vous aurez au téléphone vous donnera de bons conseils sur les endroits à visiter, les choses à voir, où manger une plate typique, par où commencer, etc...

Le site internet vous indique également les bons plans (ex. des combinaisons de prix auberge + repas, ou auberge + bus).

- Les gîtes de France (www.gites-de-france.com) sont une autre solution que vous pouvez explorer pour limiter le coût de votre séjour. Des gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes d'étape, campings et chalets vous sont proposés selon les endroits où vous voulez aller.

- Enfin, pour les voyageurs les plus intrépides il existe aussi depuis peu une formule qui consiste à loger chez l'habitant, sur leur canapé, ou dans leur chambre d'amis. Le site www.couchsurfing.org vous aide à trouver des personnes qui acceptent de vous loger à l'endroit où vous vous trouvez. Lisez bien les instructions et surtout, évitez de partir seul. Être prévoyant est toujours une bonne chose.



Votre logement

1) Les lieux d'hébergement

Il existe plusieurs solutions pour vous loger à Tours.

a) Les résidences universitaires

Les 10 résidences sont réparties sur les différents quartiers de la ville. Vous en trouverez la description, des photos et des vidéos sur le site du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS qui est un réseau de suivi et d'aides aux étudiants sur logements, restauration, bourses ...)

www.crous-orleans-tours.fr -> *logement* -> *residences universitaires* -> *Tours*

Attention : le nombre de places est limité et il est prudent d'effectuer votre demande le plus tôt possible, en sollicitant Frédéric Soreau, si vous êtes étudiant d'échange : incoming.mobility@univ-tours.fr

Qui peut en bénéficier ?

Conditions d'âge :

- âge limite de la première admission : 28 ans pour les étudiants de Licence et de Master 1^{ère} année
- 32 ans pour les étudiants de Master 2^{ème} année ou de Doctorat.

Critères pédagogiques. Vous devez être inscrit(e) :

- soit dans le cadre d'un programme ou d'un accord international (programme intergouvernemental entraînant l'attribution d'une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger, programme inter-universitaire).
- soit à titre individuel en Master 2^{ème} année ou en Doctorat.

Type de logement - Budget nécessaire

Loyer : - chambre individuelle de 9 m² (160 à 225 € par mois)

- studio individuel de 18 m² (310 à 370 € par mois)

- appartement de 36 m² en colocation (280 € par personne)

Cauton : un mois de loyer

Garant : garant obligatoire résidant dans l'Union Européenne (le garant est la personne qui paierait pour vous au cas où vous seriez défaillant, pour plus de détails voir rubrique 2 « quelques conseils indispensables »).

Durée de l'hébergement : contrat obligatoire de 9 mois à 12 mois selon le type de logement sauf pour les étudiants en programme Erasmus et les étudiants en programme d'échange pour lesquels il n'y a pas de durée obligatoire.

Attention : pour ces deux premières solutions, les dossiers sont à renvoyer au plus tard :

- le 15 mai pour les étudiants séjournant à Tours au 1^{er} semestre ou toute l'année.
- le 15 novembre pour les étudiants séjournant à Tours au 2^{ème} semestre.

Pour les demandes de logement, veuillez contacter Frédéric Soreau :

incoming.mobility@univ-tours.fr

Les équipements dont vous disposerez

- A part dans les studios, il n'y a généralement pas de cuisine dans les chambres mais des cuisines communes à disposition des étudiants à chaque étage, pour que vous puissiez préparer vos repas. Les chambres contiennent d'ailleurs un frigo.
- Chaque chambre est équipée au minimum d'un lit simple avec matelas, d'un bureau et d'une chaise, et d'une étagère, un placard ou une penderie. La plupart ont également une cabine de toilette tri-fonction (WC, douche et lavabo) ou au minimum un lavabo (dans ces cas-là les douches sont disponibles sur le palier à chaque étage).
- Les résidences sont équipées de laveries, de matériel de nettoyage (balai, ramasse-poussière), de salles informatiques avec accès à internet, de salles de travail et de salles TV (merci de vérifier les spécificités de chacune sur le site).
- Toutes sont desservies par le service de bus de la ville de Tours.
- Conformément à la législation, il est interdit de fumer dans les résidences.

Ce qui n'est -généralement- pas fourni

- Le linge de lit, les draps, couettes, couvertures et oreillers (mais vous pouvez en faire la demande auprès de votre résidence sous certaines conditions de prêt)
- Le linge de toilette
- La vaisselle, les ustensiles de cuisine
- Les bouilloires, cafetières et autres instruments électroménagers (radio-réveil par exemple)
- Téléphone

Attention : Le voltage en France est de 220V (volts). S'il est différent de votre pays d'origine, vous devez vous munir d'adaptateurs avant d'utiliser vos appareils électriques. Ils sont vendus dans les supermarchés.

b) Les locations privées

Il existe aussi des chambres, des meublés (studios ou appartements) que vous pouvez louer auprès de particuliers.

- Le SRI met à votre disposition une liste d'hébergements chez l'habitant, de chambres et studios meublés et peut vous mettre en relation avec les propriétaires. N'hésitez pas à nous contacter à votre arrivée à Tours en nous précisant quels sont vos moyens et vos besoins (par exemple, la zone géographique, le montant maximal du loyer que vous pouvez payer, etc...) afin que nous puissions affiner nos recherches et propositions
- Contact : incoming.mobility@univ-tours.fr

Pour ce type d'hébergement, vous devrez être autonomes, et dialoguer directement avec votre propriétaire.

- Petites Annonces du CROUS

www.crous-orleans-tours.fr -> logement -> résidences universitaires -> Tours



- Vous pouvez consulter les petites annonces dans le journal local (La Nouvelle République) ou encore dans les journaux de petites annonces gratuits, vous renseigner auprès des agences (mais il faut savoir que celles-ci vous font payer des frais qui excèdent souvent le prix d'un mois de loyer).
www.lanouvellerepublique.fr

- Vous pouvez regarder les tableaux d'affichage dans les couloirs de la fac, ou poser des annonces vous-même. Vous pouvez aussi vous renseigner avant de partir auprès d'étudiant(s) venu(s) avant vous à Tours, afin d'avoir quelques détails sur leur expérience personnelle.

- La colocation peut aussi être un choix et des sites internet peuvent vous aider à trouver votre logement :
www.appartager.com www.colocation.fr

- autre propositions
www.untoitenpartage.org untoitenpartage@orange.fr

MULC : Mutuelle Universitaire Logement Centre : 24 rue Eugène Sue 37000 Tours - Tél. 02 47 39 29 69 - Fax 02 47 39 00 22

c) Les agences immobilières

Des frais d'agence (honoraires) doivent être payés. Leur montant correspond généralement à un mois de loyer.

d) Hébergement temporaire

Si vous arrivez trop tard pour pouvoir prendre vos clés au secrétariat de votre résidence, ou que vous n'avez pas prévu d'habiter en cité universitaire et que vous n'avez pas encore de logement, il va vous falloir trouver un endroit où passer une nuit, voire même quelques jours.

Plusieurs options s'offrent à vous :

- **l'Auberge de Jeunesse** : l'accueil se fait de 8 h à 12 h et de 17 h à 23 h. La nuit coûte 21 € et le petit déjeuner est inclus. Téléphone : +33 (0)2 47 37 81 58. De plus, si vous n'êtes pas déjà adhérent à la FUAJ, vous devez y souscrire en ligne dès maintenant ou à votre arrivée dans l'auberge. La carte d'adhérent est valable une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et elle coûte 11 € pour les moins de 26 ans ou 16 € pour les plus de 26 ans.

- **l'hôtel** pour une ou plusieurs nuits. Dans ce cas, vous pouvez consulter la liste non-exhaustive que nous vous fournissons en page suivante. Les tarifs sont en euros et il faut rajouter de 0,99 € à 1 € par nuit par personne pour la taxe de séjour.

Nom	Adresse / Téléphone	Fax / Tél	Prix	Détails
Hôtel Le Manoir	2 rue Traversière 37000 Tours 02 47 05 37 37	02 47 05 16 00 manoir37@wanadoo.fr http://hotel.manoir.tours.voila.net/	Douche + petit déj. 59 + 9 € Bain + petit déj. 67 + 9 €	Taxe de séjour 0,99 €
Hôtel Mondial	3 place de la Résistance 37000 Tours 02 47 05 62 68	02 47 61 85 31 info@hotelmondialtours.fr www.hotelmondialtours.fr	Douche + petit déj. 61 + 8 € (+1€ en chambre) Bain + petit déj. 68 + 8 € (+1€ en chambre)	Taxe de séjour 1 € Accès WIFI Gratuit
Hôtel du Théâtre	57 rue de la Scellerie 37000 Tours 02 47 05 31 29	02 47 61 20 78 hoteldutheatre.tours@wanadoo.fr www.hotel-du-theatre37.com	Douche + petit déj. 61 + 8 € (+1€ en chambre) Bain + petit déj. 68 + 8 € (+1€ en chambre)	Taxe de séjour 1 € Accès WIFI
Hôtel des Arts	40 rue de la Préfecture 37000 Tours 02 47 05 05 00	09 55 31 73 25 hoteldesartstours@free.fr	Chambre simple 32 à 45 € Chambre double 47 à 50 € petit déj. 6,50 € (8 € en chambre)	Taxe de séjour 0,83 € Accès Internet
Hôtel St Eloi	79 boulevard Béranger 37000 Tours 02 47 37 67 34	02 47 39 34 67 www.hotel-saint-eloi.com	Chambre simple + petit déj. 29 à 31 € + 6 € Chambre double + petit déj. 37 à 43 € + 6 €	Taxe de séjour 1 €
Hôtel Ibis Tours Centre	1 rue Maurice Genest 37000 Tours 02 47 70 35 35	02 47 64 60 79 www.accorhotels.com	Chambre simple ou double 65 à 90 € petit déj. 8 €	Taxe de séjour 0,99 € Accès Internet
Hôtel Moderne	3 rue Victor Laloux 37000 Tours 02 47 05 32 81	02 47 05 71 50 hotel.moderne37@wanadoo.fr www.hotelmoderne37.com	Chambre simple 43€(lavabo) 47 à 55€(douche) 64€(bain) Chambre double 53€(douche) 72€(bain) Petit déj. 8,50 €	Accès WIFI Gratuit Vélo à la disposition des clients Taxe de séjour 1 €

Informations 2010-2011 non contractuelles, données à titre indicatif.



2) Quelques conseils indispensables

a) Le bail (ou contrat de location) :

c'est un document officiel que vous devez co-signer avec le propriétaire d'un appartement en location. La durée est d'un an. Cependant, si vous voulez quitter le logement avant l'échéance du contrat, vous devrez donner un préavis d'un mois. En cas de non respect du préavis, le propriétaire peut retenir tout ou partie de votre dépôt de garantie (voir ci-dessous).

b) Le dépôt de garantie (souvent appelé à tort « caution ») :

c'est une somme équivalente à un seul mois de loyer hors charges, que vous devrez verser à la signature du contrat de location. Elle vous est rendue dans un délai maximum de 2 mois lorsque vous quittez le logement, sauf en cas de dégradations ou de non respect du préavis.

c) La caution solidaire :

dans la plupart des cas, le propriétaire, qu'il soit privé ou institutionnel, exigera que vous ayez un garant, c'est-à-dire une personne physique (parent ou ami) ou une personne morale (organisme, association), qui s'engage par écrit à payer les loyers en cas de défaillance de votre part.

Pour les résidences du CROUS, le garant doit être résident en France ou dans l'Union Européenne, et doit pouvoir justifier de revenus mensuels égaux à trois fois, voire quatre fois le montant du loyer. En l'absence de garant, vous devrez justifier vous-même de tels revenus, ou payer à l'avance la totalité du loyer annuel.

d) L'état des lieux :

c'est la description de l'état du logement et son contenu pièce par pièce équipement inclus. Il sera établi en double exemplaire et signé sur place par le locataire et le propriétaire, lors de la remise des clés et au départ du locataire. N'hésitez pas à tester les robinets d'eau et chasse d'eau pour repérer d'éventuelles fuites, à vérifier s'il y a des trous dans les murs, des traces d'humidité, de moisissures, des présences de nuisibles, du papier peint décollé, des carrelages ébréchés... et faire mentionner tous ces détails importants afin qu'on ne vous impute pas ces problèmes à vous quand vous partirez.

e) L'assurance :

en tant que locataire, vous devrez obligatoirement souscrire une assurance dite « Multirisques habitation », couvrant les risques d'incendie, dégâts des eaux, vol, etc. et incluant une responsabilité civile (voir la rubrique « Assurance »).

f) Les charges * :

comprennent en général l'eau froide, l'entretien des parties communes, les frais de gardiennage et parfois le chauffage lorsqu'il est collectif. Elles viennent en plus du montant du loyer.

Se renseigner sur le coût du chauffage est très important car il peut être très onéreux selon le degré d'isolation du logement.

g) Les abonnements :

électricité, gaz, eau, téléphone, internet sont à la charge du locataire.

Il existe maintenant plusieurs fournisseurs d'électricité et de gaz

Contact du fournisseur en électricité (EDF) :

Tél. 3929 (pour une première installation) et 0810 020.333

www.edf-bleuciel.fr

Contact du fournisseur en gaz (GDF) :

Tél. 0810 800 801

www.dolcevita.gazdefrance.fr

Compagnie générale des eaux :

n° Azur : 0811 904 904 (prix d'un appel local)

À votre entrée et à votre sortie, pensez à noter vos consommations d'énergie en vérifiant les compteurs.

À la fin de votre séjour et avant de quitter la France, pensez à résilier tous vos contrats d'abonnement.

h) Le téléphone et Internet

Se reporter à la rubrique «vie quotidienne » 3) moyens de communication.

i) La taxe d'habitation * :

est un impôt dû par le locataire qui occupe le logement à la date du 1^{er} janvier de l'année en cours.

Elle est payable une fois par an au service des Impôts.

** ne concerne pas les résidences universitaires*

3) L'aide au logement

Vous pouvez bénéficier de l'aide au logement fournie par la Caisse d'Allocations Familiales si vous êtes en règle avec votre titre de séjour. Pour cela il vous faut fournir des données en ligne et remplir un dossier que vous imprimerez et déposerez au bureau de la CAFIL (Caisse d'Allocations Familiales d'Indre et Loire), 1 rue Alexander Fleming et www.caf.fr

Pour bénéficier de l'aide au logement, vous devez :

- être étudiant(e)
- louer un logement et être titulaire du bail
- ne pas avoir d'enfant à charge

Avant de remplir le questionnaire en ligne, pensez à prendre à côté de vous :

- l'adresse complète du logement
- le nom et l'adresse de l'organisme qui vous verse une bourse si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux
- vos ressources annuelles 2010
- vos coordonnées bancaires (ou celles de votre conjoint s'il y a lieu).



Vos assurances

Lorsque vous arriverez à l'université, vous devrez absolument souscrire des assurances. Il vous faut donc trouver celles qui vous couvriront en toutes circonstances (maladie, habitation, responsabilité civile, ...).

1) L'assurance santé - La Sécurité Sociale Etudiante

En France, il est obligatoire d'avoir une assurance santé qui est appelée « Sécurité Sociale ». L'administration officielle est la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Pour les étudiants, deux organismes gèrent le régime « Sécurité Sociale Etudiant » :

- soit La Mutuelle Des Etudiants (LMDE)
- soit le Société Mutualiste des Etudiants du Centre Ouest (SMECO)

Ces deux organismes seront présents lors de la semaine d'intégration et vous pourrez obtenir toutes les informations utiles pour faire votre choix en fonction de vos besoins.

a) L'affiliation à la Sécurité Sociale Etudiante

Elle se fait en même temps que l'inscription à l'Université François-Rabelais auprès du service de la scolarité. L'affiliation est payante (200 € en 2010-2011) et le règlement se fait en même temps que celui des frais de scolarité. Cette couverture sociale de base assure un remboursement des soins à 70% environ.

b) Etudiants concernés par la sécurité sociale « régime étudiant »

Sont concernés tous les étudiants français et ressortissants d'un état hors de l'espace économique européen, âgés de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours et inscrits à l'université François-Rabelais. La couverture sociale prend effet au 1^{er} octobre. Si vous arrivez avant cette date vous devez vous assurer dès votre arrivée.

c) Etudiants dispensés de la sécurité sociale « régime étudiant »

- Les étudiants ressortissants d'un pays de l'espace économique européen.

Vous devez alors être muni :

- soit de la carte européenne d'assurance maladie donnée par la caisse de protection sociale de votre pays d'origine (à demander avant votre départ)
- soit du formulaire équivalent E128. Les soins seront remboursés par la CPAM auprès de laquelle vous devez aller vous affilier.

- **Les étudiants québécois** : vous devez être en possession du formulaire SE401Q102 Bis ou si vous participez à un échange entre universités, du formulaire SE401Q106. Si vous n'avez aucun de ces formulaires, vous devez prendre contact avec les mutuelles étudiantes en France.

- **Les étudiants salariés** remplissant les 2 conditions suivantes :

- avoir un contrat de travail, à durée déterminée ou non, couvrant toute l'année universitaire (du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante)
- le nombre d'heures travaillées doit être de 60 heures par mois minimum ou de 120 heures par trimestre.

d) Etudiants ne pouvant pas bénéficier de la sécurité sociale « régime étudiant »

Si vous avez plus de 28 ans, vous devez souscrire une assurance volontaire privée en France ou dans votre pays d'origine. Si votre situation financière ne vous le permet pas et si vous résidez en France plus de 3 mois, il existe la Couverture Maladie Universelle (CMU). Vous pouvez vous renseigner auprès des mutuelles étudiantes françaises ou sur le site www.cmu.fr

2) L'Assurance santé : l'assurance complémentaire santé

L'affiliation à la sécurité sociale permet le remboursement d'une partie des frais médicaux : consultations médicales, frais pharmaceutiques, frais d'analyses médicales, hospitalisation...

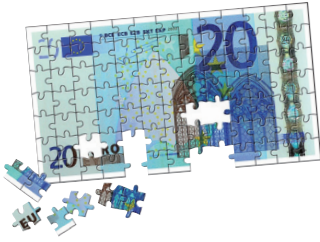
Pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, vous pouvez souscrire une assurance complémentaire (appelée aussi « mutuelle »). Celle-ci n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

3) La responsabilité civile

C'est une assurance qui vous permet de réparer les dommages causés à autrui. Votre responsabilité peut aussi être mise en cause pour des dommages causés par des personnes ou objets dont vous avez la charge.

En entrant dans votre logement, on vous demandera obligatoirement de souscrire à une assurance habitation. Certaines assurances comportent des garanties civiles limitées. Renseignez-vous bien pour savoir ce que votre assurance couvre comme dommages et réparations

Nous avons résumé à la page suivante, les spécificités de quelques compagnies afin que vous puissiez comparer les avantages de chacune et le coût de chaque prestation.



Votre argent

N'oubliez pas de vous munir d'argent converti (en euros (€)) si vous venez d'un pays hors la zone euro. En effet, il est bien plus simple d'avoir déjà des devises du pays si vous voulez juste acheter un café ou un sandwich (les bureaux de change ne sont pas toujours ouverts). Vous pouvez changer votre monnaie dans votre banque avant de partir, ou en arrivant à l'aéroport.

Si vous arrivez cependant à Tours sans euros, il existe un bureau de change dans la gare, et un autre au bureau central de La Poste (boulevard Béranger).

Vous pouvez aussi, si vous possédez une carte bancaire internationale, retirer de l'argent dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

Eviter d'être en possession de trop d'argent en espèces sur vous.

Votre compte bancaire

L'ouverture d'un compte en banque n'est pas obligatoire et vous pouvez très bien choisir de garder votre propre compte, mais il vous sera plus pratique d'en ouvrir un.

Tous les étrangers séjournant plus de 3 mois en France peuvent ouvrir un compte en banque qui vous permettra d'obtenir un carnet de chèques et/ou une carte bancaire. Il existe deux types de cartes bancaires :

- les cartes de retrait simple permettant des retraits d'argent dans les distributeurs automatiques de sa banque 24 h/24 h
- les cartes de retrait et de paiement permettant à la fois de retirer de l'argent dans tous les distributeurs automatiques de banques et d'effectuer des paiements chez les commerçants.

Le coût varie entre 30 € et 40 €/an

Pour ouvrir un compte bancaire, il vous faudra les pièces suivantes :

- une pièce d'identité (passeport, visa, carte de séjour...)
- un justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer...)
- une carte d'étudiant
- les documents justifiant de vos revenus éventuels
- un dépôt d'une somme minimale d'environ 20 €

Les prestations proposées par les banques sont toutes payantes, mais à des tarifs modérés, avec différentes offres et des options diverses (types de carte bancaire, services en ligne, découverts autorisés,...), à vous de voir s'il est plus avantageux de garder votre propre compte d'origine ou d'en ouvrir en France.



Comparatif

Vous trouverez un résumé ci-dessous, des spécificités de quelques compagnies d'assurances et banques, afin que vous puissiez comparer les avantages de chacune et le coût de chaque prestation.

	Banque CIC	SMECO	LMDE	AXA / AXA Banque
Assurance logement	oui	oui	oui	oui
Coût de l'assurance	4,5 € / mois	21 ou 29 € / an pour la base en cité universitaire, 48 € / an en studio ou T1, 57, 82 ou 113 € / an pour un T2, T3 ou plus.	38 € / an pour une chambre 62 € / an pour un studio 82 € / an pour un 2 pièces 102 € / an pour un 3 pièces	39 à 45 € / an pour une chambre (sans/avec vol) 49 à 57 € / an pour un appartement une pièce 71 à 83 € / an pour un 2 pièces
Compte en banque	oui : de 1,5 à 3 € / mois	non	non	oui : AXA banque de 5,20 à 6,40 € / mois pour les moins de 25 ans
Carte	Mastercard (internationale)	----	----	Carte Bleue Visa
Accès compte en ligne	oui	----	----	oui
Assurance médicale	non	oui	oui	oui
Autres	Protection contre le vol de clés, de papiers d'identité Tarifs réduits pour le cinéma...	Vol matériel informatique et hifi (en option seulement pour les studios, T1...) surprime de 37 €	Vols en général (équipement électrique, informatique...)	Protection matériel informatique assurance des biens emportés en voyage.

Document non contractuel donné à titre indicatif



Votre santé / Le handicap

1) Le médecin

Si vous êtes malade, prenez rendez-vous avec un médecin. Vous pouvez en consulter un au service de médecine universitaire (2 rue du Hallebardier) ou en choisir un près de chez vous grâce aux pages jaunes (l'annuaire téléphonique où les renseignements sont classés par métiers) par exemple, ou en regardant les plaques dorées qui signalent leurs cabinets dans les rues.

Une consultation coûte généralement 23 euros et vous êtes normalement remboursé de 70% par l'assurance maladie.

Sachez que vous devez prendre rendez-vous (par téléphone) et vous déplacer au cabinet pour la consultation. Si vous ne le pouvez pas, appelez le médecin qui vous dira s'il peut venir à votre domicile ou non. S'il ne le peut pas, vous pouvez appeler SOS Médecins au 02 47 38 33 33

Si vous êtes malade un dimanche ou un jour férié, il y a toujours un médecin de garde dont les coordonnées vous seront fournies en composant le 17 (la police).

Cependant, sachez que les tarifs du médecin sont alors plus élevés.

S'il s'agit d'une urgence appelez directement le 18 (les pompiers).

Il existe aussi un service de médecine préventive à l'université (voir rubrique « Numéros et adresses utiles »).

2) La pharmacie

Le médecin vous donnera une ordonnance sur laquelle il vous prescrira des médicaments que vous irez chercher à la pharmacie.

La plus proche de chez vous est toujours le meilleur choix, car si vous devez faire renouveler un traitement ou s'ils n'ont pas tous vos médicaments vous devrez y retourner. De plus, votre dossier étant enregistré, vous n'aurez pas à redonner vos coordonnées.

Avec les mutuelles françaises, si vous présentez votre carte d'assuré, vous n'avez pas à avancer d'argent, la pharmacie est directement payée par la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire.

Attention cependant : certaines prescriptions ne sont pas remboursées et vous devrez les payer, mais le médecin ou le pharmacien sont tenus de vous informer de cette exception.

De même que pour le médecin, si vous avez besoin d'une pharmacie un dimanche, lundi matin, un jour férié, ou la nuit, il y en a toujours une de garde et le journal local ou la police (tél. 17) pourront vous renseigner. Vous pouvez aussi parfois voir le nom et l'adresse de la pharmacie de garde affichée sur la porte de votre pharmacie habituelle.



3) Etudiants handicapés

Pour les étudiants confrontés à un problème lié à la maladie ou au handicap, permanent ou temporaire, La Mission Handicap met en œuvre des actions qui s'articulent autour d'une prise en compte globale et individualisée des besoins de l'étudiant, afin de lui permettre de mener au mieux son projet d'études et sa vie étudiante (formation, culture, sport, vie sociale..) en optimisant son autonomie.

Il existe des dispositions réglementaires particulières concernant les contrôles et les examens.

Pour en bénéficier, **il convient impérativement de prendre rendez-vous** auprès de la mission handicap 8bis rue Fromont 37000 Tours - Tél 02 47 36 68 30 accueil étudiant 02 47 36 68 39 de 9 h à 17 h 30 (de préférence sur RDV) au plus tard un mois avant le début des épreuves (cf charte des examens).

Les actions de la **Mission Handicap** sont les suivantes :

- Accompagner les étudiants lors de l'orientation et pendant la formation
- Assurer l'aménagement des études et des examens
- Accompagner l'insertion professionnelle
- Sensibiliser et informer le personnel sur les situations de handicap





Numéros et adresses utiles

URGENCES

Pompiers	18
SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)	15
Police	17
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecin (le médecin se déplace à votre logement)	02 47 38 33 33

Santé

Hôpital Trousseau (Tours sud) / **Bretonneau** (Tours Centre) **02 47 47 47 47**

Trousseau : pour les urgences générales.

Bretonneau : pour les urgences ophtalmiques et gynécologiques.

Clinique de l'Alliance (St Cyr sur Loire) **02 47 88 37 37**

Pour les urgences générales également, mais sur le secteur nord de Tours.

Médecine Universitaire

2 rue du Hallebardier - 37000 Tours

02 47 36 77 00

Pour les visites médicales, mais aussi les consultations diverses, des professionnels vous reçoivent : médecins, infirmières, assistantes sociales.

Vous pouvez aussi bénéficier de consultations spécialisées et gratuites :

soutien psychologique, psychiatrie, sexologie, diététique et nutrition, gynécologie, contraception, dermatologie et IST (infection sexuellement transmissible), Médecine du Sport et suivi des sportifs de haut niveau, hygiène dentaire et vaccinations.

Assistante Sociale

M^{me} Delphine PEAN,

Tél. : **02 47 36 77 08**

Fax : 02 47 36 77 12

Courriel : delphine.pean@univ-tours.fr

Sur rendez-vous, elle vous reçoit au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (S.U.M.P.P.S.), 2, rue du Hallebardier à Tours, à côté du CLOUS.

Ambulances

- **Ambulances Barthès-Jussieu : 02 47 88 03 00**

- **Touraine Ambulances Assistance : 02 47 05 34 99**

- **Didier Ambulance : 02 47 38 70 50**

Taxi

02 47 20 30 40

allo@taxis-tours.fr

La station principale est située devant la gare de Tours.

Ce service est particulièrement utile car les bus ne circulent plus après 1h00 du matin.



Votre vie quotidienne

1) La nourriture

La France possède une grande tradition culinaire et surtout ce que l'on appelle un terroir, des produits qui sont typiques de chaque région et qui influencent les menus des gourmets. Climat, géologie et histoire sont source de cette diversité. La Touraine est connue pour ses vins (rouges, blancs ou rosés, pétillants ou tranquilles), ses rillettes et rillons (charcuterie à base de porc), ses fromages de chèvre (Sainte-Maure-de-Touraine), ses poires tapées (confites dans du vin), ses chocolats fins, etc...

De plus, comme toutes les villes de France, Tours possède de nombreux marchés où les producteurs viennent vendre leurs fruits et légumes frais, et autres volailles, fromages et poissons.

Il en existe dans beaucoup de quartiers du centre ville :

- place Velpeau le jeudi et le dimanche matin
- place des Halles le mercredi et le samedi matin
- au Sanitas à St Paul le mardi et le vendredi matin
- boulevard Heurteloup le mardi matin
- Paul Bert (quai Paul Bert) le mardi matin également
- Beaujardin le mercredi et samedi matin
- place du Président Coty (Saint Symphorien) le mercredi et samedi matin
- aux Fontaines le mercredi et le samedi matin
- place Rabelais le dimanche matin
- le marché gourmand tous les premiers vendredis du mois, place de la Résistance de 16h à 21h.

Les Français prennent généralement trois repas par jour.

Le petit-déjeuner au réveil est à tendance sucrée et se prend en principe, à la maison, avant de partir travailler.

Le déjeuner vers 12/13h peut être pris chez soi, au travail, dans les cantines, les restaurants ou les cafétérias. On fait le plus souvent un repas complet, mais les personnes qui ont un emploi du temps chargé se contentent parfois d'un sandwich acheté dans la rue.

Le dîner, vers 19h/20h, est également un repas complet, mais parfois plus léger que celui du midi.

Un repas typique se compose d'une entrée (crudités, charcuterie, petit poisson), d'un plat de résistance qui comprend une viande ou un poisson et un ou deux accompagnement(s) de légumes ou de féculents, un fromage ou un produit laitier (un yaourt par exemple), et un dessert. Le dessert peut être classique (fruit, yaourt, compote) ou plus élaboré selon les occasions (part de tarte ou de gâteau, glace, etc...). Un café ou une boisson chaude (thé, tisane) suit le repas.

Où Manger ?

- Vous pourrez manger pour une somme tout à fait modique (3€ par repas en 2010-2011) dans un restaurant universitaire (RU).

La liste des RU et des cafétérias est disponible sur notre site et vous présente les possibilités de chaque campus. Un dépliant vous est remis dans votre pack « rentrée ». Ils sont ouverts en période de cours de 11h30 à 13h30 (pour les périodes de vacances, voir au cas par cas sur le site internet). www.univ-tours.fr/restauration

- Vous pouvez trouver en centre ville des boulangeries ou de petits commerces qui vendent des sandwiches et des boissons, des pâtisseries...

Pour faire vos courses dans les supermarchés, pensez à emporter un sac, panier ou autre cabas car les établissements ne fournissent pas de sacs en plastique pour le transport de vos achats. Le Service des Relations Internationales vous en offrira un à votre arrivée.

Vous pouvez payer par chèque, carte bleue ou espèces, et la plupart ont aujourd'hui des cartes de fidélité qui vous permettent d'obtenir des réductions sur les produits que vous achetez ou de cumuler des points que vous pouvez échanger contre des réductions également ou des cadeaux.

Ces cartes sont gratuites, mais attention ne les confondez pas avec les cartes de paiement différé que certains supermarchés proposent et qui fonctionnent sur le principe du crédit.

Vous trouverez différentes tailles de magasins :

- les superettes, qui sont de petites épicerie de proximité qui restent souvent ouvertes tard le soir. Les produits coûtent généralement plus cher dans ces magasins que dans les grandes surfaces.
- les moyennes surfaces : elles appartiennent le plus souvent à une grande chaîne de supermarchés (Géant, Carrefour, Auchan). Les horaires vont de 9-10h du matin à 19-20h le soir selon les enseignes.
- les grandes surfaces, supermarchés ou hypermarchés : ils sont accompagnés de galeries commerciales (Petite Arche, La Riche Soleil, Les Atlantes, Chambray) où s'alignent des boutiques en tous genres (marchands de chaussures, d'articles de sport, cafétérias, bijoux fantaisie, gadgets,...) et vendent tous les articles dont vous pouvez avoir besoin (nourriture, vêtements, chaussures, fournitures scolaires, petits meubles, décoration, mécanique, parapharmacie, électroménager, informatique/hifi,...). Ces magasins sont situés plutôt à l'extérieur de la ville, mais le réseau des bus peut vous mener à chacun d'eux (site des bus de la ville de Tours : www.filbleu.fr). Les heures d'ouverture sont plus larges, elles vont parfois jusqu'à 21h-22h.

2) Les magasins spécialisés

Comme indiqué précédemment, vous trouverez beaucoup de choses dont vous pouvez avoir besoin dans les hypermarchés ou dans les galeries commerciales qui les entourent.

Voici quelques exemples d'objets dont vous pouvez avoir besoin et que ces magasins vendent.

Hypermarchés : couettes, oreillers, draps, serviettes de toilette, produits de beauté, radio-réveil, cafetière, bouilloire, sacs à dos/sacs de voyage, ustensiles de cuisine, matériel scolaire et informatique, petit ameublement (bureau, chaise, étagères, bibliothèques), matériel d'entretien et de nettoyage.

Décathlon, Go Sport, Sport2000, Intersport : tout ce qui concerne le sport y est vendu, des habits aux chaussures en passant par le matériel de camping, les compléments nutritionnels, les cartes de randonnées, de la région ou de France, les rollers ou encore les vélos.

Les « discount » : ce sont des magasins qui vendent à bas prix des produits du quotidien. Il en existe de plusieurs sortes telles que les discounts alimentaires (Aldi, Lidl, Ed), ou les discounts généralistes qui vendent de tout selon les arrivages (Palaf et Multimium rue des Halles, Mille Affaires dans la galerie de l'Orangerie place Jean Jaurès, Stockomani à Tours Nord).

Ikea, Conforama, Fly, But, Casa, Maisons du monde : vendent des meubles, de la décoration d'intérieur, de la vaisselle.



Boulanger, Planète Saturn, Darty : vendent matériel électroménager, informatique, hi-fi, vidéo.

Les principales rues commerçantes du centre sont la rue Nationale, la rue des Halles, la rue de Bordeaux et aussi la rue Colbert (beaucoup de restaurants et boutiques de vélo, de thé, de produits du commerce équitable) et la rue du Commerce (vêtements de travail, jeux vidéos, cartes postales, t-shirts fantaisie, bandes dessinées).

Les magasins de ville sont ouverts de 10h à 19h (fermés les dimanche et lundi), alors que les supermarchés sont ouverts jusqu'à 21h du lundi au samedi.

3) Les moyens de communication

a) Téléphone portable

La plupart des logements sont dépourvus de téléphones fixes, le portable s'avère être la solution la plus pratique en toutes circonstances.

Vous ne pouvez pas souscrire un abonnement car ils durent deux ans (24 mois).

Par contre des solutions existent, telles que les cartes prépayées.

Les principaux fournisseurs sont Orange, SFR, et Bouygues Telecom, mais il existe également des fournisseurs un peu moins connus tels que Virgin Mobile, Simpleo, M6 Mobile, Universal Mobile ou Coriolis.

Vous pouvez trouver ces cartes à valeur de 5 à 50 € de communication dans les boutiques des 3 principaux fournisseurs et chez les marchands de journaux ainsi que les bureaux de poste.

b) Internet

Selon votre type de logement, vous n'avez pas tous les mêmes possibilités d'accès à internet.

Les personnes habitant en **résidence universitaire** disposent de salles informatiques, mais les postes y sont peu nombreux. Le Wi-Fi est disponible dans toutes les résidences universitaires. En fonction de vos besoins, le tarif de l'abonnement peut varier.

Les personnes louant un logement **chez un particulier** peuvent ouvrir une ligne grâce à un fournisseur d'accès à internet (un FAI). La plupart des fournisseurs propose des forfaits mensuels avec connexion illimitée, téléphonie fixe illimitée en France (hors numéros spéciaux) et dans de nombreux pays d'Europe et du monde (UE, USA, Canada, ... mais assurez-vous que le pays demandé figure bien dans cette offre), et un accès à des chaînes du câble ou du satellite. Ces forfaits coûtent aux alentours de 30 € par mois et les différents FAI sont France Télécom (souvent un peu plus cher que les autres), Free, Neuf Telecom, Bouygues Telecom, Numéricable...

Attention à la durée de l'engagement et aux frais de résiliation.

Enfin, la solution la plus économique est encore de profiter des nombreuses **salles informatiques** mises à votre disposition par l'université et la région Centre sur tous les sites de l'université. Elles sont équipées de PC connectés à internet et grâce auxquels vous pouvez consulter votre environnement numérique de travail (ENT) et regarder vos courriels, connaître tout sur vos emplois du temps par exemple (des changements ponctuels d'emploi du temps peuvent survenir et vous devez vérifier ce dernier le plus souvent possible), ou encore sur l'avancée de vos inscriptions aux cours de sport, ou votre dossier de lecteur à la bibliothèque (quand devez-vous rendre un livre emprunté, réserver un ouvrage en ligne pour passer le chercher plus tard,...).



Vous avez également la possibilité d'imprimer grâce à votre carte d'étudiant Atout'Centre depuis votre poste sur l'une des photocopieuses à disposition.

De plus, au **Service des Relations Internationales** vous pouvez vous servir des deux postes informatiques qui sont mis à votre disposition aux heures d'ouverture des bureaux (8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30).

c) La Poste

Les services postaux français (La Poste) sont reconnaissables à leur couleur jaune.

Vous avez sans doute croisé sur votre chemin une boîte aux lettres de cette couleur, ou même un bureau de poste, signalé par une enseigne jaune et bleue.

Vous pouvez y trouver les services de vente de timbres, d'envoi de courrier et de colis en France ou à l'étranger, mais aussi de change, de photocopies, et de télécopies/fax.

La Poste propose également des services bancaires sous le nom « La Banque Postale ».

La Poste du boulevard Béranger est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h.

4) Les moyens de transport

Soyez prudents avec vos sacs quand vous arriverez en France ou au cours des voyages que vous effectuerez : par mesure de sécurité il existe le plan **Vigipirate** (contre les bombes et autres colis suspects). Ce plan consiste en une vigilance accrue quant aux sacs suspects. Vous devez donc **mettre une étiquette** (qui peut aussi permettre aux autorités de vous rendre vos affaires en cas de perte ou de vol) comportant vos nom, prénom, et adresse de façon visible sur vos bagages, et ne pas les abandonner sans surveillance dans un hall d'aéroport ni dans une gare. Ils seraient susceptibles d'être pris pour une menace et les services de sécurité pourraient les faire exploser par mesure de sécurité.

- **Pour vous déplacer dans Tours**, vous pouvez utiliser le service des bus de ville Fil Bleu (www.filbleu.fr) qui possède un réseau sur toute la ville et son agglomération.

Les bus roulent de 6-7 h à environ 1h du matin.

Le ticket vendu à l'unité est valable sur tout le réseau. Il coûte 1,35 € (en 2011-2012) et est valable 1 heure et 15 minutes. Il doit être acheté dans le bus. Vous pouvez aussi acheter un carnet de 10 tickets et / ou un ticket journée. Un abonnement mensuel au tarif étudiant (Pass Etudiants) coûte 27,30 € / mois + 2 € pour la création de la carte. De plus, l'abonnement mensuel vous permet de bénéficier de réductions et de tarifs préférentiels chez les partenaires de Fil Bleu à Tours : chez Mc Donald's, dans les cinémas CGR et à la banque Société Générale. N'hésitez pas à demander ce à quoi vous avez droit et surtout à profiter de ces avantages !

- Vous pouvez aussi louer un vélo auprès de Fil Bleu (ce service s'appelle Vélociti : www.velociti.fr) pour seulement 2 € / mois. Vous pouvez le louer de 3 à 12 mois par an et cela vous revient moins cher que d'en acheter un vous-même et surtout cela vous rend plus mobile mais **attention à la caution** (par chèque uniquement).

Contacts : Espace Fil Bleu, 9 rue Michelet à Tours ou au 02 47 66 70 70



- **Pour vous déplacer hors de Tours**, vous avez le choix entre plusieurs moyens de locomotion.

- **Le train** : la SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer) propose des tarifs avantageux pour les moins de 25 ans. Vous pouvez vous procurer la carte 12-25 qui vous donne droit à 25% ou 60% de réduction sur le prix de votre billet selon les périodes. Elle coûte une cinquantaine d'euros et est valable un an. Elle donne également droit à des réductions chez les partenaires de la SNCF pour les locations de voitures (Avis et Accor).

Si vous ne voulez pas acheter la carte ou si vous avez plus de 25 ans, le site internet www.voyages-sncf.com vous propose des offres ponctuelles de découverte : les « découvertes 12-25 ».

Il existe également sur ce site des billets « Prem's » (diminutif de « premier ») qui sont des billets très bon marché qui sont disponibles sur beaucoup de destinations en France et en Europe, à condition de réserver trois mois à l'avance en moyenne. Comme son nom l'indique, les premiers à aller sur le site sont les premiers servis et peuvent réserver selon la limite des places disponibles (dont le nombre est indiqué en temps réel en ligne).

Pour information : Paris n'est qu'à 55 minutes, Nantes est à 2 h environ, Bordeaux est à 2 h 30 / 3 h.

- **Le bus** : vous pouvez aussi profiter du large réseau de bus qui circulent en dehors de la ville. Les bus Fil Vert (www.tourainefilvert.com) vous emmènent dans tout le département, et ceux de la compagnie Eurolines (www.eurolines.fr) ont des lignes qui fonctionnent sur toute l'Europe à des prix très attractifs.

- **L'avion** : la ville de Tours dispose d'un aéroport (l'aéroport de Tours-Val de Loire : www.tours.aeroport.fr) qui est en liaison avec diverses villes de France et d'Europe : Pau, Figari, Londres, Dublin, Marrakech, Porto...

Il est également facile de prendre le TGV qui va directement à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et là, le monde est à vous ! Il vous suffit de réserver vos tickets dans une agence de voyage ou sur les sites internet.



Le coût de la vie

Voici quelques exemples de prix de produits du quotidien afin de vous donner une idée sur le coût de la vie à Tours.

Une baguette 0,40 € (en supermarché) 0,85 € (en boulangerie)

Un litre de lait de 0,70 à 0,80 €

250 gr de beurre de 1 € à 1,50 €

Un sandwich en ville à partir de 3 €

Une boisson gazeuse 1 € la canette, un peu plus dans un café ou en terrasse

Un café environ 1 € / 1,20 €

Un ticket de bus (valable une heure et 15 minutes) 1,35 €

Un ticket de bus mensuel au tarif étudiant 27,30 €

Une place de cinéma 8,50 € dans les grandes enseignes (CGR),

4,30 € (pour les abonnés des Studio, rue des Ursulines)

Un timbre 0,60 € (pour la France métropolitaine) 0,70 € (pour l'Union Européenne et la Suisse)

et 0,85 € (pour le reste du monde)

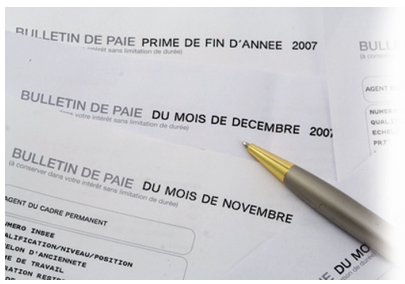
Une entrée au musée entre 6 et 10 €

Une entrée à la piscine 4,90 € (pour la piscine du lac par exemple)

Une place de théâtre 11 €, 8 € (pour les détenteurs du Passeport Culturel Etudiant ou les abonnés de moins de 25 ans) au Théâtre Louis Jouvet/Nouvel Olympia ou à l'opéra de Tours.

Un repas dans un restaurant 12 / 15 € pour un menu (entrée, plat et fromage ou dessert).

Pour ce qui est d'un budget mensuel type, vous devez prévoir au moins la somme de 600 - 700 € en moyenne pour vos dépenses, ceci incluant le logement et le coût du transport, de la nourriture, des sorties et loisirs, ainsi que de l'entretien.



Travailler en France

La réglementation du travail des étrangers en France est très stricte et l'emploi des étudiants l'est également.

Les étudiants de l'Espace économique européen (EEE) et suisses, (à l'exception des jeunes bulgares et roumains), peuvent librement exercer toute activité professionnelle durant leurs études en France.

Ils n'ont pas l'obligation de détenir un titre de séjour ou de travail.

Mesures applicables aux étudiants bulgares et roumains

Les citoyens bulgares et roumains sont soumis à des mesures restrictives en matière d'accès au marché du travail français durant une période transitoire, fixée à 7 ans maximum par les traités d'adhésion (soit au plus tard jusqu'au 1er janvier 2014).

Les étudiants bulgares et roumains peuvent exercer une activité salariée à titre accessoire durant leurs études, dans la limite d'une durée annuelle de travail de 964 heures. Ils doivent être en possession de la carte de séjour « CE - étudiant », qui vaut autorisation de travail pour toute activité professionnelle salariée sur l'ensemble du territoire. Leur embauche ne peut toutefois intervenir qu'après déclaration nominative de leur employeur, auprès de la préfecture qui leur a délivré la carte de séjour. Cette déclaration doit comporter une copie du titre de séjour de l'étudiant concerné (ou à la demande du préfet, le document original).

Les étudiants issus d'un pays hors de l'Union Européenne

Un étudiant étranger peut se faire embaucher sur simple présentation de sa carte de séjour temporaire en cours de validité portant la mention « étudiant » ou sur la présentation du récépissé de demande de renouvellement de celle-ci (sans avoir à demander d'autorisation de travail).

L'embauche d'un étudiant étranger ne peut se faire qu'après déclaration nominative de l'employeur auprès de la préfecture qui a accordé le titre de séjour à l'étudiant, ou pour l'étranger titulaire d'un visa de long séjour « étudiant », auprès de la préfecture du domicile de ce dernier. Cette formalité doit être effectuée par l'employeur au moins 2 jours ouvrables avant la date d'effet de l'embauche. La déclaration doit être accompagnée d'une copie du titre de séjour ou du visa de long séjour de l'étudiant. Elle doit notamment préciser la nature de l'emploi, la durée du contrat, le nombre d'heures de travail annuel, la date prévue de l'embauche.

La priorité étant donnée aux études, le nombre d'heures de travail annuel ne doit pas dépasser 964 heures (soit 60% de la durée annuelle légale du travail) sous peine de retrait de la carte de séjour temporaire par la Préfecture.

Renseignements complémentaires :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2713.xhtml>

Les sigles

AEE : Association « Accueil des Etudiants Etrangers »

BM : Bibliothèque Municipale

BU : Bibliothèque Universitaire

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CESR : Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance

CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires

CMU : Couverture Maladie Universelle

CRL : Centre de Ressources en Langues

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales

CUEFEE : Centre Universitaire d'enseignement du Français pour Etudiants Etrangers

ECTS : European Credit Transfert System

EEE : Espace Economique Européen

ENT : Environnement Numérique de Travail

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

PCE : Passeport Culturel Etudiant

IUT : Institut Universitaire de Technologie

RU : Restaurant Universitaire

SRI : Service des Relations Internationales

SUAPS : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives

SUIO : Service Universitaire d'Information et d'Orientation

UE : Union Européenne

UFR : Unité de Formation et de Recherche (faculté)

VLS : Visa Long Séjour

Université François-Rabelais de Tours

Service des Relations Internationales

02 47 36 67 04

internat@univ-tours.fr

www.univ-tours.fr/international/

